

**Procès Verbal - Assemblée Générale de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire à
Sablé sur Sarthe le 9 Juin 2007**

Clubs présents ou représentés :

- 44 :** Club Volley Détente 44 - Atlantique club VB - Nantes Plaisir du VB - La Mouette Pouliguen - UGS Nantes Rezé Métropole - ASB Rezé - AS la Baule - VB Ancenis - Volley Ball Nantes Atlantique - CS Léo Lagrange - ASEP Nantes - US Chéméré - Vigneux VB - AS St Denis Mauves - Concorde Couëron - JGE Sucé - ASCED Riaillé - Blain O - Stade Croisicais - ESVB Haute Goulaine - AS Preux VB - ASC Derval - Vertou VB - COD Guémené Penfao - US Bouguenais - Trignac OS - ST Nazaire VBA
- 49 :** Club Volley Détente 49 - FRJEP Mazé - D St Laurent du Mottay - VB St Quentin en Mauges - Le Lion VB - AS Lac de Maine - ENOA VB - Sporting Club de l'Ouest - ST Macaire VB - ASC ST Barthélémy - Vaillante SA - ASSP Andrezé - AC Longué - SO Vihiers - Leclerc Cholet Volley - SS la Romagne - VB Beaupréau - AS ST Sylvain d'Anjou - ASSVB Gesté - ES St Léger sous Cholet - US Briollay - ASEC la Pommeraye - ASIVB Murs Erigné
- 53 :** Club Volley Détente 53 - Moulay Sports - ASPTT Laval - CSLT Laval - EF Laval - CA Evron - ES Craon - E Mayenne - AS Ambrières - AL Andouillé - A.T.S.C.A.F. - US Entrammes - US Argentre - ASL L'Huisserie - A Château Gontier VB - ES Bonchamp
- 72 :** La Ferté Bernard - CS Mamers - JS Coullaines - MSSV Le Mans - Mulsanne St Ouen VB - CO Château du Loir - JS Beaufay - CO Laigné St Gervais - AO Ruillé sur le Loir - VBSF Parigné l'Evêque - Dangeul Yvré Savigné VB - Aubigné Racan VB - AS Chapelle St Aubin
- 85 :** Volley Détente 85 - Les Sables EC - SLTV Sèvre VB - VBC Fontenay le Comte - Aizenay VB - SE Les Epesses - ESP. La Verrie - AS Landes Génusson - Mareuil sur Lay SC - AS La Bruffière - VBC les Herbiers - ES Gaubretière - AS Ménomblet - ASVB St Fulgent - US Vendrennes - EB la Boissière Montaigu - Challans VB - RS Tiffauges - La Roche sur Yon VB - St Martin St Aubin - OYA volley ball. - FSCVB La Rabatelière

Clubs absents :

- 44 :** US Isséenne - Nort Athletic Club Volley - AS Chapelle Sur Erdre - ES Rougé
- 49 :** VB Nuaillé - SP Mazières en Mauges - Chemillé Olympique VB - Anjou Beach Volley -
- 53 :** Néant
- 72 :** Néant
- 85 :** Beach Volley Vendée - AS Boufféré - ES Ste Florence -

Décompte des voix :

Nombre de clubs : 102 présents ou représentés sur 113

Nombre de voix : 263 sur 297

Le quorum est atteint.

Le Président Claude GANGLOFF ouvre la séance à 9H40.

Claude GANGLOFF

Je vous remercie tous d'être présent et d'avoir fait le déplacement à Sablé sur Sarthe.

Je donne la parole immédiatement au président du comité départemental de la Sarthe, Philippe BARCE.

Philippe BARCE :

Merci. Bonjour et bienvenue en Sarthe, je suis content de vous accueillir à SABLE pour plusieurs raisons mais je ne suis pas là pour être long et je vais donner la parole au président de la ligue qui a du travail à faire aujourd'hui.

Claude GANGLOFF :

Merci Philippe.

Avant de démarrer, je vais présenter les différentes personnes présentes à la tribune. Je vais donc commencer par ma gauche, avec Michel LEVI DI LEON, notre CTS qui est également Formateur Animateur de Réseau pour l'ensemble des ligues des Pays de la Loire, de Bretagne et du Centre. Ensuite M. Michel THOMAS, qui est le directeur Régional Jeunesse et Sports, qui a eu la gentillesse de venir cette année à l'AG de la ligue, alors qu'il a une attirance pour le basket ball par ailleurs. Vous aurez le plaisir de l'entendre en fin d'AG. Daniel MURAIL, que tout le monde connaît je pense ici, secrétaire général de la FFVB, avec lequel nous étions il y a quelques jours à Bagnoles de l'Orne en AG fédérale.

Ensuite, Ivonne TOUBOULIC comme secrétaire générale, depuis l'AG des Ponts de Cé en septembre dernier. A ma droite, la trésorière de la ligue, Monique BRUGIER va nous rejoindre, avec Maurice BOISSEAU qui représente le CROS, dont il est le secrétaire général.

Nous aurons également tout à l'heure la visite du Maire de Sablé sur Sarthe, M. Pierre TOUCHARD.

Je vous propose d'ouvrir cette AG par un mot d'introduction. Ensuite, nous suivrons le déroulement habituel d'une AG avec l'adoption des PV, le rapport moral, le rapport financier... Vous avez l'ordre du jour dans vos dossiers.

Le mot du président d'abord :

M. le Directeur du journal Jeunesse et Sports, M. le représentant du Comité Régional Olympique et Sportif, M. le Président du Comité Départemental de la Sarthe, messieurs les présidents des Comités Départementaux, Mesdames et Messieurs, les dirigeants, bénévoles des clubs, chers amis volleyeuses et volleyeurs, c'est avec plaisir et satisfaction que j'ouvre aujourd'hui l'AG des clubs de la ligue des pays de la Loire à Sablé sur Sarthe, siège du Pôle Espoir Féminin.

Je voudrais tout d'abord saluer nos partenaires, qui nous font aujourd'hui le plaisir et l'honneur de suivre nos travaux et nos hôtes d'une journée : la ville de Sablé sur Sarthe, le Centre de Formation Sportif Régional, les Comités Départementaux, dont Philippe BARCE président de la Sarthe, sans oublier le club local et la DRJS. Je remercie toutes ces personnes là pour l'aide apportée au volley ball.

Sablé accueille depuis 7 ans le Pôle espoir féminin, regroupant les meilleures joueuses cadettes et juniors des ligues de Bretagne, Pays de Loire et Centre. Je n'oublie pas non plus les ligues de Basse Normandie et du Poitou Charentes qui l'ont alimenté par le passé. Sablé accueil, depuis 7 ans, le pôle Espoir Féminin, ce n'est pas les meilleures joueuses cadettes et juniors des Ligues de Bretagne, Pays de la Loire et Centre, sans oublier les Ligues de Basse Normandie et du Poitou-Charentes. Je veux remercier la municipalité de Sablé sur Sarthe et les autres instances concernées par le volley ball à Sablé, pour les très belles conditions de fonctionnement du Pôle. Tant au lycée Colbert de Torcy pour la partie scolaire que dans les espaces sportifs ou technique mis à disposition. Ces bonnes conditions ont permis d'atteindre la finale des Interpoles à Issoire cette année. Merci à l'encadrement technique et sportif, bravo à Philippe DELAUNE et à son adjoint Jean Pierre BROUARD. Merci aussi à Daniel MURAIL, pour le suivi scolaire et administratif.

Depuis septembre dernier et l'AG des Ponts de Cé, qui a clos celle entamée à Laval en juin, nous avons renforcé les actions initiées les deux années précédentes. D'abord le **Beach Volley**: nous avons réorienté les actions à moindre coût, après les difficultés liées à la jeunesse culturelle de la discipline (système fédéral BVS, le système de la nouvelle licence mise en place par la Fédération). Reste maintenant pour le Beach Volley à mieux communiquer avec les clubs et les pratiquants pour développer une discipline qui doit nous servir de vecteur de communication pour toute la famille du volley.

Festivolley a rassemblé 550 enfants dimanche dernier aux Landes Génusson, club représenté ici par quelques uns de ces membres et par son président Raphaël CHIRON, après la première édition d'Ancenis en 2006. Nous avons eu 2/5^{ème} de non licenciés à cette manifestation. Je voudrais adresser un message appuyé de remerciements à tous ceux qui ont permis la réussite de cette manifestation pour en faire un rendez vous incontournable pour le développement au service des clubs et au service des comités.

Merci en particulier au Comité Départemental de Vendée qui a accueilli avec le club des Landes Génusson FESTYVOLLEY 2007. Merci aux clubs qui ont joué le jeu, en accompagnant des dizaines de joueurs à cette manifestation. Espérons qu'ils sauront conserver ces jeunes au Volley Ball: c'était l'un des objectifs de l'opération.

Le 1^{er} semestre 2007, a été celui d'échanges approfondis entre le bureau de la ligue et les 5 comités Départementaux. Quatre d'entre eux nous ont reçus chaleureusement et quasiment au complet, espérant trouver de nouvelles idées ou thématiques pour développer notre sport, le rendre plus attractif, pour mieux se structurer. Nous avons pu échanger, fort tard parfois, en sortant plus optimistes de ces rencontres, même au Mans avec un Comité de la Sarthe aux plus petits effectifs de clubs et de licenciés.

En revanche nous en sommes sortis déçus de la rencontre avec le comité 44 au Comité Directeur incomplet. La discussion a été franche, intéressante, mais nous n'avons pu aborder malheureusement tous les problèmes concernant le développement de ce comité. L'aspect positif de cette réunion avec le comité 44 a été de pouvoir échanger, de pouvoir discuter de l'ensemble des questions concernant le Volley Ball au niveau de la ligue et des départements, en espérant qu'à l'avenir nous puissions à nouveau travailler ensemble sur le long terme. Tous ensemble nous pouvons faire progresser le volley ball, faire progresser les actions communes et concertées pour en faire profiter tous les clubs, petits ou grands.

Un dernier mot concernant l'AG de Bagnoles de l'Orne: notre comité directeur a décidé le week-end dernier de voter contre l'augmentation du prix de la licence (tronc commun).

Si les orientations générales de la fédération nous paraissent devoir être soutenues (nous avons voté le rapport moral du secrétaire général), si nous devons donner à la fédération les moyens de fonctionner et de développer l'activité, au moment où la Ministère s'interroge sur ses capacités à augmenter considérablement le nombre des licenciés, nous voulions des garanties qu'il n'y ait pas à nouveau l'an prochain de fortes augmentations des tarifs. Nous avons donc voté CONTRE l'augmentation du tronc commun de 10,95€, et fait une contre-proposition, une augmentation de ce tronc commun de 4€ au plus, dont nous reparlerons plus tard dans cette AG. La discussion nous a amené à voter celle-ci, augmentée de 2,27€, en faveur des petits clubs, du fait de la réduction des droits de réaffiliation et de la part « revue ». Par ailleurs, les droits sont diminués pour les mutations régionales et départementales. Par ailleurs, des décisions ont été prises concernant l'arbitrage (suppression de la feuille de sanction, indemnités...), les nouvelles fiches médicales, le maintien de la catégorie Espoir, le maintien avec quelques réaménagements mineurs des regroupements de licenciés et UGS

Pour l'an prochain, nous envisageons d'organiser en plus de festyvolley, une grande manifestation à caractère national : soit la Ligue Mondiale que nous avons organisée 3 années consécutives, soit les Volleyades. Nous sommes également candidat pour l'organisation du 3^{ème} colloque sur le baby et mini-volley. Ces manifestations ne pourront avoir lieu que si les clubs et comités se mobilisent pour les réaliser.

Bien des questions mériteraient de figurer dans cette introduction au débat. Je vous engage à vous exprimer avant le vote du rapport moral qui va vous être présenté par la Secrétaire Générale, qui inclut comme à l'habitude les rapports d'activités des commissions, adoptés au Comité Directeur du 12 mai dernier.

Les commissions ont bien travaillé et vous feront des propositions pour la saison prochaine. Ces commissions restent ouvertes à toutes suggestions, et sont prêtes également à recevoir des renforts pour améliorer notre fonctionnement. N'hésitez pas à vous porter candidat pour nous rejoindre, au comité Directeur ou dans les commissions !

Avant de donner la parole à la Secrétaire Générale Ivonne TOUBOULIC avec qui j'ai pu travailler en toute confiance, je voudrais remercier tous les collaborateurs actifs du Comité Directeur en particulier les membres du bureau, ainsi que les salariés très sollicités à certains moments. Je voudrais à ce sujet vous présenter Sandrine KERVICHE, secrétaire, remplaçante de Karine ROSE maman d'un petit Félix, dont le papa est dans la salle. Sandrine KERVICHE est là depuis le mois de janvier, vous l'avez certainement eue au téléphone. Merci aussi au CTS Michel LEVI DI LEON pour son investissement même si ses fonctions fédérales de FAR le rendent moins présent.

Merci à toutes et à tous pour votre attention. Je donne la parole à la Secrétaire Générale.

Ivonne TOUBOULIC :

Bonjour à tous, car je n'étais pas là lors de la présentation de la tribune. Je vais vous lire le rapport moral de la Secrétaire Générale

Claude GANGLOFF :

Le CTS et Vincent DUCASSE me signalent qu'il faut d'abord adopter les PV des 2 AG précédentes. Merci Messieurs de la technique. Vous avez donc 2 PV cette année et vous avez remarqué que le dossier était moins lourd puisqu'il devait y avoir auparavant 30 pages de PV intégral (mot à mot) de ce qui avait été dit par les différents intervenants en AG : vous n'avez qu'un résumé de 5 à 7 pages pour les 2 Assemblées Générales, celle de LAVAL en juin (1^{ère} partie) et puis sa continuation en septembre aux PONTES DE CE. C'est un résumé qui vous permet plus facilement de rentrer dans la lecture. Ceci dit, cela respecte fidèlement les interventions de ces AG. Le procès Verbal complet de ces 2 AG était disponible sur le site Internet de la Ligue (cela vous a été donné comme information lors de la convocation).

Je pense que tout le monde a lu ces résumés et je vous propose leur adoption, à moins qu'il n'y ait une intervention...?

Ah! Je vous propose d'accueillir à la tribune Monique BRUGIER, trésorière de la Ligue, qui va vous donner le quorum pour le décompte des voix.

Monique BRUGIER :

Bonjour Mesdames Messieurs.

Nombre de clubs présents : 71

Clubs représentés : 31

Nombre de voix de clubs présents : 218

Nombre de voix de clubs représentés : 45 ce qui fait 102 clubs sur 113 et 263 voix sur 297.

Claude GANGLOFF :

Merci Monique. Est ce qu'il y a une intervention ? ... Qui est contre l'ensemble des 2 PV des AG de LAVAL et des PONTES DE CE ? ... Qui s'abstient? ... Je vous remercie.

Je donne la parole à la Secrétaire Générale.

Ivanne TOUBOULIC :

1 - Quelques chiffres

Nous restons au 3^{ème} rang des ligues de France derrière l'Ile de France et Rhône-Alpes, juste devant la Bretagne, avec une très légère diminution des licences, équivalente à celle de 2006 (- 250 environ, en particulier en seniors - espoirs et juniors, et en féminines plus qu'en masculins). Ces statistiques suivent malheureusement les évolutions nationales, mais dans une moindre mesure. Pourtant, les efforts de recrutement menés par les clubs, les comités et les techniciens de la Ligue produisent des effets puisque, pour la 5^{ème} année consécutive, le nombre de licenciés augmente sensiblement en pupilles et benjamins, avec une légère croissance en minime.

Nous perdons 7 clubs cette année (dont 1 par absorption de St Sébastien par Vertou, et 2 par la fusion-crédation de l'ENOA en 49, mais nous en gagnons 5 (UGS dont Nantes-Rezé Métropole, ENOA, Beach Volley Vendée et Anjou Beach Club).

La pratique féminine continue de diminuer de junior à senior : quelle offre de produits volley faut-il proposer à cette catégorie ?

2. Les objectifs prioritaires poursuivis :

L'équipe mise en place a poursuivi les chantiers engagés depuis 2004, en particulier autour de trois des priorités affichées:

- **le beach volley**, discipline olympique. Après sa mise en place en 2005 la Commission Régionale de Beach Volley (CRBV) a déploré la démission de son président, Norbert CLARO, qui a démissionné de son poste, comme de celui de vice-président de la Ligue. Qu'il soit remercié pour tout le travail accompli toutes ces années au profit du beach volley ! La commission a cependant travaillé, sous la présidence intérimaire du président de Ligue : mise en place de stages pour les jeunes et les seniors, mise en place de compétitions

pour tous, dont le challenge des clubs, nouveauté 2007, en dépit de réelles difficultés de fonctionnement de cette discipline compte tenu de moyens encore trop limités au plan fédéral pour en favoriser le plein épanouissement. Nous sommes heureux d'accueillir en Pays de la Loire les 2 premiers clubs de beach volley, constitués malgré des difficultés administratives réelles, également porteurs de formation pour les jeunes avec leurs projets d'« académie de beach volley ». Il reste à approfondir les formations d'arbitres et d'entraîneurs.

- **les actions en direction des jeunes**, priorité des 5 comités départementaux, ont été reconduites à deux niveaux. En premier par la commission technique de la Ligue avec notamment les stages régionaux, l'organisation des interdépartementaux « aller » dans le choletais et « retour » au sud-Loire nantais, avec la participation de l'Ille et Vilaine. Nous pouvons déplorer l'absence de certaines sélections (Sarthe) pour raisons financières. En second lieu, nous pouvons nous féliciter de la première édition de FESTYVOLLEY à Ancenis, rassemblant 350 jeunes des Pays de la Loire, renforcé par la seconde édition, aux Landes Génusson, appelée à accentuer la portée de cet événement ! Un grand merci à tous nos partenaires, aux clubs et aux parents, aux comités départementaux qui se sont engagés à nos côtés dans la préparation de cette belle manifestation, en particulier le comité 85 ! FESTYVOLLEY doit et peut devenir le rendez-vous incontournable de tous les jeunes de la Région, et garder au volley toute une génération de nouveaux pratiquants ! Pour éviter les départs des cadets ou juniors vers d'autres sports ou activités, comme le montrent nos statistiques, mais aussi pour développer une communication autour du volley-ball.

- **le haut niveau** nous a également occupés. Avec le SNVBA d'abord et son projet de Centre de Formation, et dont l'équipe pro B frappe à la porte de la Pro A, sans avoir encore les moyens financiers et les structures d'un club évoluant au plus haut niveau. La Ligue a suivi de près les efforts de constitution de l'UGS Nantes-Rezé Métropole, projet devant mener avec JM Roche à la constitution durable d'un club de haut niveau sur l'agglomération nantaise. Malgré le départ de l'entraîneur pour Nice, le travail des joueurs, de l'entraîneur Arnaud POTHON, et surtout des dirigeants, a permis d'obtenir une deuxième place synonyme d'espoir de montée en N1. Les féminines de Léo se donnent le droit d'accéder à la N1 en rejoignant ainsi le VBNA qui se maintient brillamment à ce niveau et peut ainsi envisager de développer une seconde phase de son projet de développement d'un grand club féminin nantais. Enfin, l'équipe des Herbiers, après avoir refusé la montée en N1 l'an passé pour raisons financières, sans ambition en début de saison, revient en N2.

3 - Les actions réalisées

3.1. La révision et la systématisation des procédures administratives réalisées depuis 2004 par Karine ROSE, heureuse maman d'un petit Félix, ont permis son remplacement efficace en janvier 2007 par Sandrine KERVICHE. Ce poste est essentiel car en contact direct avec les clubs, les élus, les joueurs et les partenaires du volley. Florence SINOIR nous a quitté à la fin de sa formation, remplacée par Audrey GUIHARD sur un poste d'assistante de direction. Serge BIRON, monsieur « licences » et « saisie comptable » reste fidèle au poste, a dû cette année assurer un énorme travail de septembre à octobre, avec la mise en place de la nouvelle licence. Maud CHENARD continue d'assurer au siège un rôle essentiel dans le développement (Festyvolley, rencontres avec les clubs et les comités) et les actions de communication Ligue. Je tiens à les remercier tous pour leur investissement, dans une bonne atmosphère de travail autour de relations sereines.

3.2. Le secteur sportif : les résultats des équipes seniors sont meilleurs que les deux années passées et vous seront détaillés par Jean-Michel QUENTIN. Outre les clubs de haut niveau déjà cités, à noter que le VBNA chez les hommes et MSSV Le Mans chez les femmes accèdent à la N3, avec peut-être les seconds (Ruillé ou Preux en masculins, Léo Lagrange en féminines). Seuls Cholet, St-Barthélémy d'Anjou et les filles de l'ASB Rezé retrouvent la région, avec une seule année passée en N3. Les autres équipes fédérales se maintiennent avec un classement honorable.

Du côté des **jeunes**, suivis par Christian RETAILLEAU, il faut en premier lieu se féliciter du nombre d'équipes ligériennes inscrites en Coupe de France, avec une double qualification aux finales (les minimes garçons de Loire Atlantique et les cadets de St-Barthélémy d'Anjou), confirmant le caractère formateur de ces clubs. Les championnats régionaux ont connu un renouvellement de leur formule cette année, avec un développement du 6x6 régional en minimes, à côté du 4x4, et des finales de qualité.

3.3. L'arbitrage :

La commission a connu quelques difficultés de fonctionnement cette saison. Nous déplorons en particulier la démission de Daniel LEJEUNE, moins présent cette année dans le fonctionnement de la Ligue. Nous le remercions pour tout le travail accompli toutes ces années, en espérant pouvoir lui trouver un remplaçant au plus vite !

La formation des jeunes s'est réalisée à travers les interdépartementaux aller et retour avec le concours des CDA 44 et 49. L'arbitrage neutre en R1 semble apprécié et son organisation s'améliore et il faudra arriver à pouvoir désigner 2 arbitres en R2M. La CRA vous proposera tout à l'heure quelques mesures à prendre pour améliorer le niveau de l'arbitrage, pour une pratique plus sereine du volley ball et du beach volley.

3.4. Le domaine technique et la formation :

Cette année a encore connu une grande activité, sous la responsabilité du président de la CRT, Vincent DUCASSE, et avec le concours du CTS, Michel LEVI DI LEON, FAR¹ de l'Ouest, animateur des stages régionaux de jeunes et de cadres, et superviseur des actions techniques de la Ligue (sélections, interdépartementaux, compétitions de zone...). Merci également aux membres de l'équipe régionale pour l'encadrement des stages et des actions.

Ce secteur technique, essentiel pour notre développement, nécessite toujours autant l'investissement de tous : techniciens et surtout élus de la Ligue et de tous les Comités, pour assurer ensemble le meilleur encadrement du volley dans les Pays de la Loire.

Les **stages ER2** ont regroupé 9 candidats au diplôme obligatoire pour officier en R1, en appui aux actions de recyclage ER1 avec les comités départementaux. Il en faut davantage pour répondre aux obligations votées en AG. Je vous incite donc à prévoir dès maintenant votre participation.

Nous devons nous féliciter à ce titre des **sélections** réalisées cette année : le rezéen Alfred GROUSSIAUT brille dans l'équipe de France junior qualifiée pour les championnats du monde ; en minimes, 3 garçons ont participé aux stages de détection nationale (Julien SAINT-VANNE de Rezé, Guillaume FADIER de l'ASPTT Laval et Stanislas RABILLER de La Roche), ainsi que Lucie DEKEUKELAIRE de Laigné. Enfin 3 cadets sont au pôle de Dinard, 7 ligériennes fréquentent le pôle de Sablé, dont la vertavienne Margaux LEVAUFRE, aux portes de l'IFVB de Toulouse (pôle France). Le pôle, encadré par Philippe DELAUNE soutenu par Jean-Pierre BROUARD, a obtenu une brillante seconde place aux interpôles d'Issoire. La **SSR** masculine du lycée Jean Perrin doit être renouvelée à la rentrée prochaine. Merci à leur entraîneur Arnaud POTHON et au professeur d'EPS, futur retraité, Pierre HANNEDOUCHE pour leur encadrement efficace, malgré quelques difficultés qu'il a fallu surmonter à la rentrée. Cette section doit se renforcer, en particulier avec des jeunes du 44, en nombre insuffisant.

Aux **volleyades** d'Annecy, les minimes filles ont brillé cette année (4èmes), les garçons tombant sur de fortes équipes en poule, faisant 17èmes. En **benjamins**, et pour la deuxième année consécutive, la Loire-Atlantique en garçons et la Vendée en filles ont représenté la Ligue aux finales nationales à Dinard.

3.5. La communication et le développement :

Maud CHENARD, avec l'aide de Florence SINOIR cet été puis d'Audrey GUIHARD, a encore réalisé un travail essentiel au développement du volley, déjà évoqué précédemment: aide aux clubs, Festyvolley, relations avec les partenaires institutionnels, recherche de partenaires nouveaux, mises à jour des annuaires, du B.I.R, du R.G.S.E.R., instruction des dossiers de labellisation des clubs formateurs ou du trophée Molten ...

Le journal mensuel Info-Ligue est paru plus régulièrement et sous un format réduit, voulu plus proche des clubs et en phase avec les échéances ou l'actualité. Le site Internet a été rénové par Jean-Pierre MORIN, que nous remercions. Il reste sans doute encore du travail à accomplir : n'hésitez pas à nous faire part des problèmes que vous rencontrez dans son utilisation, ou de vos attentes. Le site doit être au service des clubs et des amateurs de volley-ball, avec des mises à jour régulières : utilisez le pour la saisie ou la lecture des résultats, la recherche d'informations ...

3.6. Les finances:

La trésorière Monique BRUGIER (qui ne désespère pas de trouver un trésorier adjoint !) a pu repartir sur de bonnes bases, avec le concours d'un comptable professionnel, mettant en place un suivi budgétaire par commission. Le rapport financier vous sera présenté tout à l'heure, mais il faut noter d'ores et déjà que les frais de personnel pèsent de plus en plus sur la structure, ainsi que les charges d'arbitrage dont le montant peut être réduit. Les

¹ Formateur - Animateur - Région

partenaires institutionnels ou privés nous aident certes de manière importante, mais les subventions allouées sont loin de correspondre aux besoins qui sont les nôtres pour réellement développer la filière volley. Les difficultés médiatiques, la concurrence d'autres sports, nous obligent, comme la fédération, à rechercher des solutions de financement, qui ne pèsent pas sur les licenciés ou les clubs de manière trop importante ou peu équitable.

3.7. La convention collective National du sport:

Cette convention, après une attente plus ou moins longue, a été publiée au journal officiel pour application en 2007. Afin de répondre à ses exigences, nous avons classifié les salariés de la ligue suivant les critères présentés dans la convention.

3.8. Réunion de rentrée:

Une nouvelle réunion faisant suite à l'Assemblée Générale, a eu lieu en septembre 2006. Nous avons profité de cette occasion pour transmettre aux clubs des Pays de Loire des informations provenant de la fédération et une présentation de la nouvelle saison qui s'annonçait.

Le comité directeur a apprécié cet échange d'informations, en particulier avec les clubs régionaux.

Il a donc été décidé d'organiser dorénavant une réunion de rentrée des clubs, non obligatoire, qui se déroulera début septembre.

Notez déjà sur vos agendas celle de cette année qui se déroulera le samedi 8 septembre 2007 à la maison des sports de Nantes.

Pour conclure...

Nous avons décidé de rencontrer cette année les 5 comités départementaux. Le président a assisté à 4 assemblées générales départementales. Nous avons besoin d'une cohérence la plus grande possible entre la politique de la Ligue et celle des comités, tant au niveau des comités directeurs et bureaux respectifs que du travail et de la réflexion des commissions. Les difficultés de certains comités appellent des réponses communes de la Ligue et un soutien des autres comités, en participant aux travaux communs. Le travail en réseau, entre la Ligue, les comités départementaux et les clubs d'un même territoire, doit se développer pour soutenir le haut niveau, pour renforcer les pôles existant comme pour créer de nouveaux clubs en zone rurale ou urbaine (exemple : UGS Nantes-Rezé et SNVBA, le territoire angevin, ENOA, le bocage vendéen...).

Fort de cette cohésion retrouvée, nous pourrions alors réussir nos manifestations favorisant le développement du volley ball et du beach volley : Festyvolley 2008 à Laval (seule candidature pour l'instant), le colloque « baby et mini volley » et pourquoi pas les volleyades 2008 ! Nous devons aussi réfléchir à nouveau à l'organisation de matchs de Ligue Mondiale à Nantes ou dans la région. Nous serons amenés à faire ensemble les meilleurs choix.

Pour finir, n'hésitez pas à solliciter les élus ou le personnel de la Ligue, qui sont là pour vous aider dans vos démarches, pour intervenir auprès des instances fédérales ou des pouvoirs publics... Nous ferons de notre mieux pour vous accompagner dans votre développement.

Merci à tous, élus du Comité Directeur ou du Bureau, membres des commissions, merci au personnel de la Ligue et des comités. Il nous reste à renforcer notre structure, car sans moyens humains bénévoles, sans compétences et investissement de chacun dans la réflexion et les actions engagées, nous ne pourrions tenir nos engagements et conduire le volley ligérien à sa véritable place en relançant la tendance par une dynamique positive et constructive.

Claude GANGLOFF :

Merci Ivanne, je vais demander à Sandrine de se lever si elle le veut bien pour que tout le monde voit celle qui est la 1^{ère} personne qui décroche le téléphone à la ligue la plupart du temps et qui assure avec sourire et efficacité le travail du secrétariat en l'absence provisoire de Karine ROSE. Merci.

La parole est à la salle. Je vous rappelle que nous allons voter ce rapport moral en intégrant les rapports des commissions, si vous avez des questions, c'est le moment.

Pas de question. Serait-ce que tout est clair? Bien je vous propose de passer au vote si vous n'avez pas de question particulière, nous verrons ensuite les différentes propositions dans un 2^{ème} temps.

Concernant ce rapport moral, intégrant les rapports des commissions, j'insiste bien.

Qui est contre ? ... Qui s'abstient ? ...
Abstentions : 10 (Le Pouliguen, Vertou).
Merci à vous.

Nous allons passer au rapport financier présenté par Monique BRUGIER, trésorière.

Monique BRUGIER :

Je laisse la parole à Philippe BARCE pour présenter le Bilan.

Philippe BARCE :

Monique m'a demandé de tenir ce rôle, car en tant que commissaire aux comptes je suis allé vérifier la comptabilité avec Franck DERRAY début Juin.

Ce qui nous intéresse actuellement, c'est la colonne "réalisé 2006".

(présentation des comptes de résultats et du bilan 2006 : voir documents transmis en AG).

Claude GANGLOFF:

Débat sur le rapport financier présenté par Monique BRUGIER et Philippe BARCE. Qui prend la parole ?

Didier DEKEKEULAIRE (Laigné) :

On a vu hier que le CD 72 était négatif. Est-ce que c'est le cas des 4 autres. Est-ce qu'il y a un rééquilibrage à faire ?

François MONTAUT (CD53):

Pour la Mayenne, en déficit. Pas de problème !

Gildas LEUGE MAILLET (CD85):

Tous les comités sont à la même enseigne. On a du mal à boucler notre budget. Cette année, on arrive à équilibrer avec une gestion de crise. Sur la Ligue je ne vois pas trop comment arriver à rééquilibrer. Chacun a ses problèmes.

Sylvie COUPRIE (CD49):

Pour le 49, en l'absence de Pascale AUBINEAU, en congé annuel, on a du mal à boucler. On est tous indépendant, et on ne voit comment on pourrait rééquilibrer.

Henri BOUCHET :

Pour le 44, on n'a pas encore les résultats, mais concernant une éventuelle péréquation, c'est sans doute un sujet à aborder pour l'avenir. Il faut forcément évoquer ce sujet, car il est délicat d'avoir des comités en situation financière difficile, mais aujourd'hui on peut difficilement y apporter de réponse claire et précise.

Vincent DUCASSE :

Regrette que pour des raisons financières la Sarthe n'ait pu participer pleinement aux interdépartementaux « aller ». Peut-être qu'en l'ayant su à temps la Ligue et la CRT auraient pu prendre des mesures pour faciliter cette participation, ne serait-ce qu'en terme d'avance.

Claude GANGLOFF:

Les chiffres présentés doivent être pris avec précaution : on est sur le « fil du rasoir » chaque saison. Depuis le travail réalisé par l'ancien trésorier Jacques RIOU et complété par Monique BRUGIER, on peut aujourd'hui suivre le budget de manière analytique, par commission (sportive, beach...) ou opération (Festivolley). Il faut savoir que les salaires augmentent inévitablement, à effectif constant. Donc soit on diminue le nombre de postes ou on réduit

le temps de travail, comme l'a fait la Sarthe, soit on trouve des ressources supplémentaires (subventions sur projets comme pour le CNDS ou la Région, des partenariats privés, ...). Le CNDS ne fait que suivre l'évolution de l'inflation (+ 3%). On est bien dans une situation financière tendue, et on la gère au mieux. D'accord avec Vincent DUCASSE pour une aide ponctuelle aux comités en cas d'absolue nécessité sur des actions « ligue ».

Daniel MURAIL :

Sur ce qui s'est passé à la Fédération. On a un problème avec les ligues concernant leurs règlements. On leur a envoyé une enquête pour avoir une vision nationale de l'état financier de la fédération. La Ligue des Pays de la Loire a été une des premières à répondre. Au niveau de la ligue c'est pareil. Le Directeur Jeunesse et Sports doit être en mesure d'avoir une vision économique du volley en Pays de Loire, ce qui signifie que les comptes et budgets des Comités doivent être transmis à la Ligue, ce qui permet ensuite d'avoir une vue cohérente sur la Ligue et de prendre des décisions communes pour une dynamique « ligue » économique et de solidarité, avec la mise en place d'un type de relations différent entre les comités et la Ligue.

Michel THOMAS (Directeur Régional Jeunesse et Sports)

Je relève un hiatus entre l'approche économique et l'approche sportive pour les dirigeants. Je vais vous donner des chiffres concernant les subventions pour les ligues, soit 23€ par licencié, sans compter les salaires des CTS. Nous avons eu 3% d'augmentation du budget global CNDS avec 5 ligues de plus sur 83 maintenant. Il vaut mieux s'inscrire dans une logique de stagnation. Pour la Sarthe le dynamisme particulier de ce département au plan sportif fait qu'il y a une frustration dans ses comités car les subventions doivent être « partagées ».

Claude GANGLOFF:

Pas d'autre question sur le rapport financier ?
La parole est aux vérificateurs aux comptes

Philippe BARCE :

Mesdames, Messieurs, en exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous sommes allés le samedi 3 juin au siège de la ligue pour vérifier la comptabilité 2006. Nous avons examiné, par sondage, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Puis nous avons également apprécié les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et leur présentation d'ensemble. Ces contrôles nous amènent aux remarques suivantes : pour les comptes tiers sans mouvement, il faudrait provisionner ou les épurer ; pour les stocks : soit provisionner pour dévaluer, soit gérer la valeur financière des stocks avec pour les dons, une évaluation marchande et une comptabilisation (assurance : cambriolage, incendie, ...); pour festyvolley : pas de compte 67702 fond de caisse mais seulement un virement interne vers la caisse, le compte 67706 dépense festyvolley devrait avoir un compte parallèle 77706 recette festyvolley et ne pas encaisser les recettes, le compte 67707 festyvolley 2007 ne devrait pas exister en raison de l'annualisation des comptes, et donc utiliser le compte tiers 486 charges constatés d'avance, pour cela nous vous proposons une opération d'ordre en 2007 afin de réimputer les charges sur le bon exercice ; pour les remboursements maladie du personnel, le compte 6419 remboursements sur rémunérations du personnel existe en recettes et ne doit pas être imputés en recettes sur le 611 ; pour les salaires, le calcul des bulletins de salaires étant externalisé, leur calcul n'a pas été approfondi ; pour les comptes bancaires, les rapprochements bancaires montrent un écart entre la comptabilité et les relevés de +236,00 € pour le Crédit Mutuel et -562,16 € pour la BNP qu'il faudrait régulariser en retrouvant l'origine ou avec une écriture d'ordre ; pour les comptes de bilan, il faut penser à réaffecter les résultats des années précédentes : le compte 890 bilan d'ouverture devrait être nul, et la somme 4 882,63€ (1207,91 excédent 2004, + 3674,72 excédent 2005) devrait être cumulé avec le 110, report à nouveau ; le résultat de l'exercice est de 3 562,54 € comme l'indique la balance des comptes et non le bilan passif en raison d'une erreur de 7€ sur le compte tiers 464534442 lors de la bascule informatique ; les provisions de 110 000,00 € correspondent à l'écart des recettes et des dépenses de la saison sportive qui sont sur deux années comptables. Mais en raison de la pérennisation de la situation, nous vous proposons d'affecter les provisions en compte associatif (comptes de bilan) en raison du besoin de fond de roulement pour le fonctionnement de la ligue. Cela permettra de ne plus faire varier les provisions d'une année sur l'autre pour avoir un résultat acceptable. Nous vous proposons d'adopter les comptes annuels qui sont au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de

l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière en tenant compte de l'écart de 326,16€ et du patrimoine hors stocks de l'association à la fin de cet exercice.

Claude GANGLOFF:

Après lecture du rapport des vérificateurs, qui est contre ce rapport financier? Personne.

Qui s'abstient ? Personne.

Merci.

Nous allons passer maintenant au budget. Monique ?

Monique BRUGIER :

Vous avez le prévisionnel dans vos documents (voir documents).

Des questions à poser sur les produits ?

Emmanuel CORVAISIER (MSSV Le Mans) :

Sur les subventions du Pôle, on trouve la FFVB, le Conseil Régional et le Conseil Général, pourquoi si peu pour la FFVB?

Jean-Pierre MAUCHRETIEN (VBNA):

Concernant le pôle, pourquoi on passe de 20 000 budgété l'an dernier à 13 000 cette année ?

Daniel MURAIL :

La subvention FFVB sur le Pôle correspond à l'aide de l'encadrant du pôle qui n'est pas un poste d'état. Ce n'est pas le seul pôle dans cette situation : 6 sont aidés. Pour la subvention du Conseil Régional, celle budgétée est inférieure à celle réalisée, au cas où un nouveau pôle serait créé, cela réduirait la part de chacun, pour une enveloppe globale.

Claude GANGLOFF:

En dehors de ce que vient de signaler Daniel MURAIL, il y a une autre explication à cette différence, à savoir la réaffectation d'une partie de cette subvention à la SSR, puisque depuis 2 ans la Région ne subventionne plus séparément les 2 structures (à égalité avec la DRJS pour la SSR) mais alloue une somme globale « structures de haut niveau ».

Monique BRUGIER :

(Suite de la présentation du budget prévisionnel : charges)

Avez vous des questions sur les charges ?

Norbert CLARO :

Concernant le beach volley, c'est quoi la différence entre le réalisé 2006 et le prévisionnel 2007 ?

Monique BRUGIER :

Je viens de te le dire...

Claude GANGLOFF:

Sur cette question, on a en fait un budget global sur les aspects beach et technique. On n'a pas pu utiliser sur cette période ce qui était prévu pour le beach, en raison des intempéries, et on l'a réaffecté à la technique, en fonction des opérations programmées et effectivement réalisées par la commission beach.

Norbert CLARO (Le Pouliquen):

Je n'ai rien compris. Est-ce qu'il y a un transfert de charges entre les techniciens « salle » vers le beach ?

Claude GANGLOFF:

En partie, mais c'est aussi pour équilibrer les comptes du beach.
D'autres questions ?

Jean-Paul GIBOIRE (CRAON)

Pour les déplacements d'arbitres : en 2005 on avait 13 000€. On est passé à 17 000€ en 2006, soit 4 000€ (sans doute pour l'arbitre R1 extérieur au département). Or on propose un budget de 15 000€. Sachant qu'on a un voeu qui propose un 2^{ème} arbitre en R2 masculine, comment on va faire ?

Jean-Michel QUENTIN :

Il est vrai que le poste a augmenté sur la 1^{ère} partie de la saison 2006-2007, avec l'arbitrage neutre en R1. Des modifications ont été apportées sur les matchs « retour ». D'autres le seront pour la saison prochaine pour chercher à faire des économies, notamment pour 2 clubs du même département (CDA de ce CD). Pour la R2M, l'idée c'est de mettre un second en formation, car sur ces championnats de nombreux clubs demandent à avoir un second arbitre. On en reparlera tout à l'heure lors des voeux.

Vincent DUCASSE (Château du Loir):

L'arbitrage « neutre » n'est pas nécessaire : les arbitres sont forcément neutres, et il ne faudrait pas alourdir ce budget pour cette raison.

Norbert CLARO (Le Pouliquen):

Avant de voter sur le budget, on doit tenir compte des nouvelles tarifications concernant les licences, les engagements... On a constaté une forte augmentation sur les engagements, largement supérieure à l'inflation. La licence a fortement augmenté au niveau fédéral. On demande des explications sur ces fortes augmentations. C'est inacceptable. De même pour les engagements des clubs régionaux qui connaissent aussi une forte augmentation. Le club en montant en R1 va passer de 16 journées à 22 journées de championnat : cela devient extrêmement limite du point de vue sportif. Augmenter les cotisations d'accord, mais dans de telles proportions, cela devient insupportable.

Claude GANGLOFF:

On parlera tout à l'heure des propositions fédérales concernant les affiliations et les tarifs des licences. Concernant la licence, quelqu'un veut intervenir pour le Comité Directeur ? Concernant le projet de tarification pour la Ligue, les propositions sont les suivantes (voir document transmis en AG).

Est ce que j'ai répondu à vos questions ? J'insiste bien sur la 1^{ère} partie, pour répondre à la question de Norbert CLARO : au niveau de la ligue on n'a pas le choix. Si on veut entrer dans un fonctionnement normal il faut avoir un budget qui soit alimenté par les clubs ou les équipes engagées.

Norbert CLARO (Le Pouliquen):

Vous voulez faire payer le service, d'accord. Mais donnez le, assurez le, le service! On passe d'un championnat à 18 journées à un championnat à 16 journées. Ça ne ressemble plus à rien. Si l'on paie une certaine somme d'argent pour avoir une qualité de service sur un championnat sportif, d'accord. Mais si la Ligue n'est pas en mesure de le garantir, alors pas d'accord. C'est tout ce que je voulais dire.

Renaud JUNKER (Evron) :

Pour les droits de mutation, quand il y a un changement professionnel, pourquoi devons nous encore payer une mutation ?

Claude GANGLOFF:

Là on n'est plus dans les tarifs. On discutera tout à l'heure des mutations, puisqu'on a des changements à vous présenter sur les principes de mutations.

Jean Michel QUENTIN :

Je voudrais répondre en partie à Norbert. Je suis d'accord avec lui que le nombre de journées a diminué au niveau de la R2. Un projet a été présenté à la demande des clubs et des comités parce que les championnats départementaux devenaient trop minces et on arrivait à n'avoir qu'un niveau dans chaque département. Il a donc été suggéré et adopté la saison dernière qu'on entamerait le processus pour élever le niveau de la R2 en faisant des poules de 12 géographiques. Au niveau de la commission sportive, on a même envisagé le cas extrême, si cette année nous n'avions que 25 ou 26 clubs engagés en R2 que ce soit en masculins ou féminins. C'est un projet que vous allez devoir voter à la fin de cette AG. Si on entamait le processus tu lui ferais le reproche qu'avec 24 journées il y en aurait trop. Il faut savoir à un moment donné si on veut se donner les moyens d'arriver à ce projet. En réalité ce n'est pas facile. C'est vrai que faire 16 journées pour la Régionale 2, ce n'est pas beaucoup, mais je n'ai pas d'autre moyen. Si tu as des solutions je t'invite participer à nos travaux.

Claude GANGLOFF :

Y a t il une dernière information sur cette question ?

Monique BERNARD (VBNA) :

Est-ce qu'il y a une augmentation de la licence fédérale au niveau de l'option « volley ball ».

Daniel MURAIL :

Il n'y en a pas : c'est sur le tronc commun que porte l'augmentation. On en parlera tout à l'heure lors du compte-rendu de l'AG fédérale. Il ne faut pas tout mélanger avec les tarifs de la Ligue. Cela ne porte pas d'incidence sur le vote de la Ligue...

Claude GANGLOFF :

Moi cela ne me gêne pas de faire cette présentation : les aspects financiers sont liés. Jean Michel QUENTIN a travaillé sur une simulation par rapport aux tarifs fédéraux pour montrer les répercussions de ces augmentations pour les petits clubs.

Jean Michel QUENTIN :

Avant toute chose ce qu'on a essayé de défendre - et je pense que l'on a obtenu gain de cause à l'AG Fédérale - c'est d'avoir une augmentation qui nous semblait « raisonnable » bien que tout soit toujours trop cher c'est vrai. Mais un jour ou l'autre il faudra savoir si on veut continuer à faire du volley ball et dans quelles conditions. Pour en revenir au prix de la licence fédérale, il y a 6,27 € d'augmentation. Ces 6,27 € comprennent les 4,00 € que l'on aurait dû absorber la saison dernière lors de l'AG à Orléans. Les clubs et nous mêmes en tant que représentant des clubs, on a dit : "cette augmentation on n'en veut pas, on préfère l'opération "volley j'adore"". Or cette opération a été un bide complet parce que très peu de personnes ne s'y sont intéressés. C'est facile de dire à la Fédé : « retournez dans vos locaux! Vos 4,00 € on n'en veut pas", On nous avait averti que si VOLLEY J'ADORE ne marchait pas, ces 4€ manqueraient au niveau fédéral. D'où les 6,27 € qui sont un strict minimum. Au niveau des départements on a cherché avant toute chose à privilégier le volley ball « de masse », et je n'ai rien contre les régionaux et les nationaux bien au contraire, mais aujourd'hui ce qu'on cherche à faire c'est garder toutes nos petites structures qui sont importantes. Aujourd'hui un club qui a 20 licenciés compte tenu de son affiliation, revue à la baisse, compte tenu de ces 6,27 € x 20 licenciés, compte tenu des 10,00 € seulement demandés au niveau de la revue, ce club de 20 licenciés aura un engagement et pourra jouer au volley avec un coût moindre que la saison dernière, c'est à dire de mémoire au lieu de coûter 145,00 € ce sera 135,40 €. Donc le club est « gagnant ». Lorsque vous avez un club de 30 licenciés, je dis cela de mémoire, compte tenu de ce qu'il va dépenser en supplément, compte tenu de son affiliation, de sa revue volley, en fin de compte il aura une augmentation en réalité de 1,48 € ce qui est relativement faible et dans l'intérêt d'un club de 60 licenciés ça lui reviendra compte tenu de tout ce qu'il devra déboursier pour jouer au niveau départemental ça lui en coûtera 3,44 € de plus de mémoire. Voilà

le schéma tel qu'on l'a défendu. Maintenant, c'est sûr qu'on peut défendre d'autres propositions, mais aujourd'hui l'AG Fédérale est passée et ces décisions devront entrer en application. Quant aux nombres d'équipes, pour présenter un budget prévisionnel équilibré, il nous faut des ressources. Les ressources ne sont pas que les subventions (collectivités ou autres) : il y a aussi la participation des clubs. Ou alors vous estimez qu'il y a trop de monde à la Ligue mais à ce moment là, moi je vous invite à venir y travailler, parce qu'en supprimant des salariés il faudra bien compenser par des bénévoles. Quand on voit l'empressement à l'être ... je peux vous dire le nombre d'heures que j'y passe chaque semaine alors je vous en supplie, soyez compréhensif aussi. Merci.

Claude GANGLOFF :

Merci Jean Michel. Nous avons encore deux intervenants ?

Brigitte RODDIER (Vertou) :

Je reviens sur l'augmentation de la licence fédérale de 40%. Je demande quel service on aura en plus puisqu'en général quand il y a une augmentation quelque part c'est qu'il y a un service rendu en plus. Donc quel sera ce service ? Moi dans mon club si je fais une augmentation de 40% sur le prix des licences, j'offrirai autre chose en supplément aux licenciés. Quel sera le service supplémentaire rendu aux clubs ?

Claude GANGLOFF :

En ce qui concerne cette question, on en parlera tout à l'heure par rapport à l'AG fédérale mais c'est là dessus que la ligue des pays de la Loire a voté contre l'augmentation de 10,00 € /11,00 € prévue au départ pour arriver à cette augmentation de seulement 6,27 €. C'était un vote unanime de la délégation des Pays de la Loire contre cette augmentation. Effectivement cette augmentation était forte maintenant elle a été votée à hauteur de 6,27 €. C'est une question fédérale, donc je pense que tout à l'heure le Secrétaire Général répondra.

Je vous propose de passer au vote parce qu'il faut qu'on avance. Donc au niveau des Loisirs, vous avez vu les tarifs. Vous avez une ligne "dirigeant" que nous avons maintenue au niveau régional, même si cela nous pose des soucis puisque le tarif fédéral ne l'a pas pris en compte et qu'en terme de travail pour le personnel de la ligue qui est chargé de cette opération ce n'est pas forcément très simple. Donc on l'a conservé cette année en se posant la question de faire comme pour la Fédération, à savoir supprimer le statut de dirigeant en terme de tarification séparée.

Je vous propose de passer au vote.

Qui est contre le budget qui vous a été présenté ?

VERTOU/LE POULIGUEN/CHALLANS/HAUTE GOULAINNE /LA RABATELIERE

Abstentions : VIGNEUX/RIAILLE/CLUB DETENTE 44

Qui est pour : le reste. Adopté.

Le point suivant, vote pour l'élection complémentaire au comité directeur. Nous avons à l'heure actuelle un poste vacant au comité directeur, sur 16 membres, suite à la démission de Daniel LEJEUNE que je remercie encore pour le travail qu'il a accompli pendant toutes ces années. S'il y a un candidat dans la salle pour entrer au comité directeur c'est le moment de vous déterminer. Sinon nous attendrons l'année prochaine le renouvellement complet de l'équipe de la ligue des pays de la Loire. Est ce qu'il y a une candidature?

Brigitte RODDIER (Vertou):

Je donne ma démission.

Claude GANGLOFF :

Démission de Brigitte RODDIER? Il y a donc 2 postes disponibles, dont un féminin puisque nous avons des obligations de parité. Je sais aussi que la trésorière de la ligue cherche un(e) trésorier ou un(e) trésorièr(e) adjoint(e). Pas de candidature? Rendez vous à l'année prochaine ! Si vous avez près de vous des candidats éventuels...

Nous allons passer au point suivant, les propositions des commissions. Nous allons commencer par la Technique. M. DUCASSE peut être ou le CTS, Michel LEVI DI LEON ?

Michel LEVI DI LEON (CTS):

Il n'y a pas d'action particulièrement nouvelle cette année concernant la technique. Il y a un certain nombre d'actions entrant dans mes fonctions, notamment les stages CRE mis en place depuis 3 ans avec la Bretagne, à Dinard pour les garçons sur le site du pôle masculin, et au CREPS de Sablé pour les filles.

Au niveau des interdépartementaux - petite nouveauté - on a eu le plaisir cette année d'avoir une réelle action de supervision des jeunes arbitres sur le terrain avec les CDA des départements 44 et 49, qui se sont mobilisés en masse pour aider les jeunes à progresser dans l'arbitrage et ça c'est un point très positif de cette saison. On a aussi invité l'Ille et Vilaine, c'est maintenant la 3^{ème} année, qui est venue nous rejoindre pour compléter les équipes puisque nous avons 5 départements. C'est un adversaire intéressant d'un point de vue sportif.

Concernant la formation des entraîneurs : de mon point de vue, il n'y a pas assez de candidatures. Je reviens sur quelque chose qui a déjà été abordé : il est important d'anticiper l'avenir. On sait qu'une grande mobilité de l'encadrement est due aux études dans d'autres régions. Donc je vous invite à anticiper la formation de vos cadres pour, en cas de coup de dur, qu'il y ait une succession qui puisse s'assurer. Alors c'est vrai que cela demande de la disponibilité, de l'investissement. Je n'ai pas de solutions miracles: j'ai juste un cahier des charges de délivreur à respecter, donc j'essaie de motiver pour que les formations soient les plus efficaces possibles. Mais bien évidemment, il faudrait qu'il y ait un peu plus de monde. Vous n'êtes pas nombreux à suivre des formations ER2. Concernant la formation des cadres je vous rappelle aussi qu'il y a eu une nouvelle offre de formation qui a été proposée l'an dernier, à savoir le responsable "loisirs" qui est très spécifique. Je sais que le comité 44 notamment a fait l'étude pour savoir si les clubs étaient intéressés par ce type de formation. Après le peu d'engouement par rapport à cette offre, sachez qu'elle existe encore et qu'on est prêt à la faire. On est là pour développer le volley ball, aider le loisir. Je pense que certains entraîneurs gagneraient en convivialité et en méthodologie d'entraînement pour garder un esprit dynamique et convivial à cette activité loisir.

Alors quelque chose de nouveau, que l'on va aussi l'aborder lors des vœux et des devoirs de formation des clubs (les obligations), les formations qui concernent les écoles de volley ball. Là aussi on a un public très ciblé. L'école de volley ball, c'est un public qui s'adresse aux enfants de 6 à 12 ans et là aussi on n'a eu aucune demande l'an dernier par rapport à des formations spécifiques, ce que je regrette vraiment, puisque je pense que là aussi il y a un potentiel de jeunes que l'on peut capter. Pour les capter, on est encore capable de le faire, mais on n'est pas capable de les garder. Moi, ce que je souhaite c'est que les jeunes qui viennent chez nous on arrive à leur donner des entraînements qualitatifs, ludiques, leur donnant envie de poursuivre. Je pense que c'est fondamental et je souhaite vraiment avoir des candidatures cette année par rapport à ce cursus de formation, c'est vraiment très, très important.

Une autre nouveauté, quelque chose d'important auquel on tient beaucoup : la création d'une section sportive départementale en Mayenne. Là, on est très content, parce que c'est un projet qui peut relancer le volley ball dans le 53. Ça me paraît fondamental : c'est à l'initiative de quelques personnes, parce qu'il faut avoir l'opportunité de trouver une personne motivée par un tel projet, qui soit déjà dans le mouvement fédéral. C'est ce qui se passe en Mayenne et je pense que cela peut mettre une réelle dynamique au plan départemental. J'espère bien que ce sera la même chose dans les autres départements dans très peu de temps.

Le fonctionnement de la CRT et de l'ETR : rien de particulier à dire. On est dans la continuité de ce que l'on a fait. Petite remarque : si vous avez lu la dernière partie - ce que je ne doute pas - du rapport d'activité rédigé par Vincent DUCASSE, on n'a pas une très grande disponibilité de nos élus au cours des CRT, ce qui fait qu'on ne peut pas se lancer dans de nouveaux projets. On fait de la gestion du quotidien et là j'invite les gens dans les départements à se mobiliser dans les Commissions Techniques Départementales, et à nous proposer des projets pour développer de nouvelles choses. Pour l'instant on reste un peu sur ce qu'on a déjà fait.

Concernant les Volleyades : très grande satisfaction pour cette année puisqu'au niveau des filles on fait face au podium. Arriver 4^{ème} c'est du jamais vu puisque la meilleure performance jusque là, était la 12^{ème} place. Cela est aussi le fruit du travail fait par les clubs.

Un dernier point sur le colloque national baby mini volley : nous avons eu 2 représentants de la ligue qui sont allés au colloque en Auvergne. Je vais laisser Marc BOURDIN vous présenter ce qui s'y est passé, en sachant que Claude GANGLOFF l'a annoncé : on s'était positionné l'an dernier comme candidat par rapport à cette organisation en 2008 et on recommencera l'an prochain à se repositionner pour 2009. Au delà de la captation de nouveaux licenciés je pense que dans ces activités il n'est pas très compliqué de s'investir, et je crois qu'il y a des choses à faire, même si elles font un petit peu peur parce qu'on ne les maîtrise pas. On aimerait bien accompagner plusieurs expériences dans la Ligue.

Marc BOURDIN :

Je me présente, Marc BOURDIN, du club de BEAUFAY dans la Sarthe, surtout entraîneur régional et surtout entraîneur de jeunes. Nous avons créé une activité baby-volley dans la roue du Goëlo il y a 5 ans en partant de rien, avec des enfants qui seront maintenant poussins ou benjamins. On avait un souci car on n'avait pas trouvé de référent concernant la technique pour cette activité, et quand la ligue nous a demandé de représenter les pays de la Loire au colloque baby mini volley qui se tenait à Clermont-Ferrand, on a tout de suite accepté. Au début on avait peur que ce soit un petit peu difficile à suivre, avec des gens qui avaient une autre dimension... En fait je vous rassure, c'était intéressant, même très intéressant, voire passionnant. Sur les deux jours que l'on a passés à Clermont-Ferrand on a eu l'intervention de quatre personnes brillantes qui nous ont apporté des éléments de réponses techniques et sportives, pour des évolutions qu'on peut amener dans le cadre de l'entraînement, sur les formes de jeu à proposer, non pas aux minimes et benjamins, mais plutôt aux poussins, pupilles et en dessous. Il faut savoir que les jeunes bien isolés qui ont 4 ou 5 ans de volley, que lorsqu'ils vont en compétition avec des poussins de la catégorie "normale" poussins, tous les samedis ils prenaient des rôles. Les formes de jeu ne sont pas adaptées pour eux. Pendant le colloque on a trouvé des réponses, comme avec le CTS d'Auvergne, qui proposait des jeux adaptés. On était dans une situation de spectateurs : ça paraissait bien de faire participer les petits à une action, avec des gamins qui sortent tout rouges et essoufflés, ce qui nous change des compét' où sur 2 heures le gamin il joue vraiment 3 minutes ! L'important c'est le jeu et techniquement il verra des choses vraiment intéressantes. Ce qui est intéressant aussi c'est qu'on s'inscrit dans une progression, qui permet d'amener vers le volley une vie normale. On introduit des blocages de ballon (bloqué-lancé) qui permet de toucher plus le ballons, de moins perdre le ballon. Il a été prouvé que sur un jeu de poussins à 90 % les points se font par service, en comptant le service comme contact. Vous voyez l'intérêt pour les jeunes ? En autorisant d'aménager le service, en autorisant d'aménager certains contacts, c'est plus sportif, on donne du temps de jeu, on multiplie les contacts, on donne de l'intérêt aux gamins ..., ça change ! Donc ça c'était le CTS d'Auvergne. Ensuite on a eu une intervention remarquable d'un belge, Emile ROUSSEAU, qui nous a fait une démonstration sur les aptitudes et la psychomotricité des jeunes, qui nous a démontré que nos jeunes c'est des handicapés du sport pour la plupart, et de plus en plus ils n'ont plus d'autonomie dans le mouvement, dans tout ce qu'on a besoin pour les faire jouer au ballon. Ce qui nous a amené à voir une séance vidéo, toute une base de données, toute une panoplie d'exercices, pour connaître ce que l'on peut mettre dans les séances d'entraînement. J'ai essayé, ça marche très très bien. Et cela leur donne envie de revenir la séance d'après. Ensuite, il y a eu un 3^{ème} intervenant. Il s'appelle Carl Van CAENEGHEM, il faut savoir qu'il travaille sur ARAGO LAND pour ceux qui connaissent. Il travaille sur l'imaginaire. Pour nous c'était un peu comme une rencontre du 3^{ème} type. Il a commencé, il s'est présenté et il a dit "pour moi le volley c'est pas du sport". On a eu du mal à comprendre, mais en fait c'est une façon de présenter. Son expérience, c'est un budget important, car pour créer une continuité, avec une mise en scène, en créant des histoires, un décor, et puis faire jouer et participer les enfants pour qu'ensuite ils aient envie de rester dans le gymnase et de jouer au ballon pour finir l'histoire avec la transpiration du short, du maillot. C'est un petit peu dur mais intéressant. On a eu un 3^{ème} intervenant du Plessis Robinson, Eric, qui lui nous assez épaté sur les différentes conceptions des entraînements, avec le mélange des catégories d'âge dans les séances d'entraînements, la mixité des équipes, pour les faire jouer ensemble. Il fait évoluer ensemble un même niveau de pratique mais pas forcément une même catégorie d'âge. Ce qui permet d'avoir un brassage plus complet, d'intéresser les plus jeunes et d'obliger les plus anciens à faire un peu plus d'efforts d'intégration pour les plus jeunes. Au total sur les 2 jours on a vraiment vu des choses intéressantes. Quand on discute - dommage que les Pays de la Loire n'étaient pas plus représentés - j'aurais aimé pouvoir échanger avec les sections baby-volley des Pays de la Loire. On n'a pas beaucoup parlé du baby volley. On a surtout parlé du mini Volley, donc des 7 - 10 ans, ceux que j'appelle les pupilles. Mais vous pouvez adapter les pratiques pour eux comme on a vu pour les 7-10 ans. Voilà ce que j'ai pu ressentir. Cela m'a beaucoup plu.

Claude GANGLOFF :

Merci Marc pour ces très riches informations (applaudissements).

Je voulais vous signaler que le club de Nantes Volley Ball Atlantique, dont a parlé Marc, a été effectivement invité à participer, mais a organisé le même jour des finales de Coupe de France.

Il y a des questions ?

Nathalie BOULEAU (ASPTT LAVAL) :

Je reviens aux formations d'entraîneurs. Michel, est ce que tu vas proposer de nouvelles dates pour les formations d'entraîneurs ? Je pense qu'on va trouver de nouveaux candidats : si tu proposes une date peut être que tu auras des candidatures.

Michel LEVI DI LEON (CTS) :

Moi je suis prêt à vous proposer des dates. Pas de souci, c'est ce que j'ai fait l'an dernier. J'ai proposé des dates mais je n'ai pas eu de candidatures.

Nathalie BOULEAU (ASPTT LAVAL) :

Je ne vois pas pourquoi vous avez attendu la fin de l'année.

Michel LEVI DI LEON (CTS):

Cette année j'ai changé. J'ai voulu voir pour trouver des dates que les gens se proposent. Les gens qui sont susceptibles d'aller en formation sont tous acteurs à un moment donné: ils sont joueurs, entraîneurs, ... Après j'ai un problème de volume d'heures nécessaire pour valider les formations. Je peux difficilement faire des actions en soirée quand il faut réserver des structures et quand on annule un mois ou 15 jours avant parce que je n'ai personne? Cela ne fait pas très sérieux vis à vis des centres d'accueil des stages. J'hésite maintenant à réserver avant d'avoir la certitude des actions... Mais je vais réessayer cette année. Par contre cela peut être près du 44, ça dépend du nombre de candidats. On a aussi des structures sur La Roche et Sablé. A La Baule il y avait des formations mais il n'y a plus de structure au CREPS. On prend bonne note et je vais vous proposer des dates sur le site de la ligue dans l'onglet "technique", mais par contre il faudra nous dire rapidement si vous avez des candidats.

Claude GANGLOFF :

Effectivement les questions vont dans les deux sens. On avait d'autres demandes d'intervention. Avant de redonner la parole à la salle, je rappelle qu'on a encore les vœux des clubs à étudier, les vœux de la sportive et les vœux de l'arbitrage. Je vous demanderais donc d'être concis et de vous limiter à l'essentiel dans la discussion.

Andouillé (Mayenne) :

A propos des formations, il faut penser aussi qu'on a des personnes qui travaillent et ne peuvent pas venir tout un week-end sur une formation. Certains travaillent.

Michel LEVI DI LEON (CTS):

Je sais bien. C'est pourquoi on a arrêté complètement les formations en semaine, sauf sur les semaines de vacances. Actuellement il y a des formations le week-end, elles commencent le vendredi soir jusqu'au dimanche. Alors c'est vrai que s'il y en a qui travaillent en plus le samedi, il va être difficile de trouver des solutions. Après on peut faire sur plusieurs week-ends, mais la formation va s'étaler sur 6 journées. Donc là c'est toujours le problème, mais je suis prêt à vous faire des propositions et je trouverai une solution. Ce n'est pas un problème pour moi, c'est la disponibilité des gens.

Emmanuel CORVAISIER (MSSV Le Mans):

Une question sur les stages régions des jeunes : est-ce que vous commencez uniquement aux minimes ? Est-ce que vous faites des stages en benjamins, pour ensuite prolonger en minimes ?

Michel LEVI DI LEON (CTS) :

Dans la répartition des rôles de chacune des instances de la FFVB, les comités départementaux sont chargés de s'occuper des benjamins et de proposer une compétition qui leur est dédiée, qui s'appelle depuis cette année les Mini-Volleyades regroupant les sélections départementales. Au niveau de la ligue on fait des stages pour les minimes, par exemple on va faire un stage lors du brevet des collèges. On va faire un stage de 3 jours qui est ouvert aux minimes (1^{ère} année) et benjamins (2^{ème} année). On va le faire en juin et en août et ensuite on reprendra le cycle normal. C'est aussi à chaque département d'organiser des stages de détection, de formation des benjamins en sachant qu'il y a encore 5/6 ans, pratiquement tous les départements faisaient des stages et qu'au vu des difficultés financières comme il a été évoqué il n'y a plus que le pôle et 2 départements qui font des stages. Tous les autres font des journées de formation pendant les vacances ou les samedis matins, qui peuvent être aussi très intéressants. Les départements ne peuvent plus investir sur des formations de jeunes telles qu'ils aimeraient le faire.

Brigitte RODDIER (Vertou) :

Pourquoi y a t-il eu suppression du CR Beach cette année, sachant qu'un des axes prioritaires de la ligue c'était comme même le Beach Volley? Le Beach Volley étant un des axes prioritaires de la Fédé on peut s'étonner de la suppression des CRE "beach", puisque cela existe en demie journée. Ce n'est pas en supprimant les CRE Beach qu'on va former des beacheurs.

Michel LEVI DI LEON (CTS) :

Là aussi on a tenté l'expérience, puis comme tu as pu le remarquer. Cela n'a pas été très efficace. A savoir que l'an dernier ont été mis en place 2 ou 3 stages de Beach sur la saison qui étaient certes intéressants mais le jour où ces jeunes sont invités à participer aux compétitions peu sont intéressés. On s'est donc posé la question de savoir où était l'intérêt d'investir, parce qu'un stage CRE, ça coûte cher et c'est loin d'être anodin pour la Ligue. Si les gens veulent bien faire des stages de formation, mais ne font pas les compétitions régionales qui débouchent sur les compétitions de zone, on a estimé au niveau de la commission Beach qu'il y avait peut être autre chose de plus pertinent à faire. Qui plus est, l'an dernier les stages étaient ouverts uniquement aux jeunes et on a eu paradoxalement énormément de demandes de seniors. Donc cette année en début de saison on a proposé des stages en fonction de leur différence de niveau, à savoir une formation à la carte : on mettait un site à disposition avec des entraîneurs, des terrains, des ballons sur des séances payantes de 3 heures, ou bien une matinée ou bien une journée complète, avec inscription préalable pour la logistique, et là on n'a personne la 1^{ère} journée, 6 personnes le matin de la 2^{ème} journée et 8 l'après midi, dont très peu de seniors avec les jeunes. Bilan : on n'est pas du tout satisfait de ce qui c'est passé, donc on va relancer la demande des stages en 2008. On est prêt à prendre toute bonne idée et on est là si vous avez des demandes. Peut-être que la communication n'a pas été bien faite pour avoir si peu de demandes. Pour la communication, il y a deux outils, un fichier internet d'adresses mail de jeunes, que l'on m'avait donné l'an dernier ou sur le site Internet de la Ligue. Alors peut être qu'on n'a pas assez communiqué. Allez voir sur le site de la Ligue ce qui s'y passe! Pour nous c'est l'outil de communication le plus simple : c'est là que l'on met les informations qui nous semblent importantes et pertinentes. Après, moi, je souhaiterais qu'à terme vous alliez tous chercher les informations. Alors, c'est vrai le site n'est peut être pas top, pas facile d'utilisation, mais je sais que je suis curieux de voir les résultats de chaque compétition et vous l'êtes sûrement tous, c'est la page la plus consultée. L'avantage que vous avez sur le site de la Ligue, c'est qu'on a une page qui répertorie toutes les poules dans lesquelles jouent nos équipes au niveau national, régional ce qui fait qu'on va beaucoup plus vite. Moi je vous invite vraiment à utiliser ce site qui est à votre disposition.

Brigitte RODDIER (Vertou) :

Pour revenir à ce que tu disais sur le fait que les jeunes n'aient pas participé aux compétitions, est ce qu'il y a eu une analyse de faite justement sur le pourquoi ?

Michel LEVI DI LEON (CTS) :

Pas réellement.

Brigitte RODDIER (Vertou) :

Deuxièmement quand on regarde le budget justement on s'aperçoit que les stages BEACH jeunes et cadres ont été reconduits, alors qu'il n'y en aura pas par demie journée, donc on peut s'étonner qu'ils aient été introduits dans le budget alors qu'il n'y aura pas CRE Beach.

Michel LEVI DI LEON (CTS) :

L'an prochain il y en aura, on va revenir aux CRE Beach. C'est ce que j'ai t'ait dit au début : nous ne sommes pas satisfaits de ce qui s'est déroulé cette année, donc l'an prochain on va reconduire le stage comme l'an passé.

Brigitte RODDIER (Vertou) :

D'accord. Mais l'analyse du pourquoi ...

Michel LEVI DI LEON (CTS) :

Il n'y a pas eu une réelle analyse. Il y a eu un constat : on avait des jeunes qui faisaient des stages avant, et on n'en a plus après. En effet le beach volley fait partie des objectifs prioritaires et de la FEDE et de la Ligue. Donc bien évidemment on va essayer de relancer l'activité en mettant en place des actions qui marchent, en espérant qu'on ait les bonnes.

Je vous remercie.

Claude GANGLOFF :

Je vous propose qu'on fasse une interruption de l'ordre du jour pour donner la parole à nos invités. Nous pouvons accueillir Monsieur le Maire de Sablé sur Sarthe, M. Pierre TOUCHARD qui nous rejoint, à qui je vais donner la parole et que je remercie beaucoup pour les efforts consentis pour le Volley Ball à Sablé. J'ai eu l'occasion de le dire tout à l'heure en introduction de cette assemblée générale, notamment avec le pôle Espoir Féminin du lycée Colbert de Torcy, avec les installations qui ont été mises à disposition, avec les inter-pôles qui se sont très, très bien déroulés l'an dernier, avec une 3^{ème} place des filles du pôle, avant leur 2^{ème} place de cette année à Issoire. Monsieur le Maire, je vous laisse la parole.

M. TOUCHARD, Maire de Sablé sur Sarthe :

Merci. Madame la Secrétaire Générale, Monsieur le Directeur Régional des Sports, Monsieur le Président, mesdames et messieurs, et tout simplement chers amis, je tiens à vous remercier d'avoir bien voulu m'inviter à l'assemblée de la Ligue de Volley Ball des Pays de la Loire. Je suis heureux d'accueillir l'Assemblée à Sablé précisément. Je voudrais dire un mot, en espérant que vos travaux ont été riches et instructifs, et qu'ils vous permettront d'avancer sur les grands sujets qui vous préoccupent. Je voudrais saisir l'occasion d'évoquer les valeurs du Volley Ball, un sport collectif et exigeant. En termes de management, il réunit les mêmes valeurs collectives qu'il y a entre les hommes et les femmes dans une collectivité territoriale ou une entreprise vers l'objectif commun.

Je tiens à remercier tous les entraîneurs, tous les éducateurs qui donnent de leur temps, qui œuvrent pour la pratique du sport et du volley en particulier. Ensuite parce que la cité scolaire Colbert de Torcy accueille depuis 2000, le pôle Espoir Féminin. Cette structure de haut niveau fait la fierté de Sablé en multipliant les bons résultats depuis 7 années déjà.

Je tiens à remercier et à féliciter toute l'équipe encadrante qui avec son travail a bien porté ses fruits : Daniel MURAIL le responsable administratif, Michel LEVI DI LEON le coordinateur régional, Philippe DELAUNE l'entraîneur passionné et son adjoint, Jean Pierre BROUARD, bravo messieurs. Bien évidemment, j'aimerais ajouter mes félicitations et mes encouragements aux jeunes filles du pôle, car ce sont elles qui sont sur le terrain. En mars 2006 Sablé a d'ailleurs accueilli les Inter-pôles Espoir. Pendant 4 jours, notre cité a vibré au son des attaques dans les gradins. Sablé a plaisir à accueillir des stages régionaux et des regroupements en vue de la préparation des équipes régionales et nationales. Le week-end dernier avait lieu l'assemblée générale de votre fédération. Daniel MURAIL a rappelé le rôle de la FFVB: reconquérir les pratiquants en milieu scolaire. Alors je crois que Sablé a une carte à jouer. Sablé dispose d'un atout pour que le volley se développe : le CREPS. Vous avez un magnifique établissement pour vous accueillir, certains d'entre vous ont pu découvrir un bâtiment rénové beaucoup plus performant pour répondre aux attentes de tant de sportifs dans un cadre agréable près du centre ville et des équipements sportifs municipaux. Le CREPS reflète bien les besoins des disciplines sportives, que la ville développe avec l'adjoint aux sports Alain TESSIER et avec l'aide de son directeur Pascal FRANCHET. Créé en 1987, le CREPS est à son image... et il ne fait pas son âge. Il n'hésitera pas à innover pour vous accueillir dans les meilleures conditions, alors n'hésitez pas à le solliciter. La responsable de cette direction des sports accompagne Sablé VB dans l'ouverture d'un centre de formations technique et sportif pour les plus jeunes. L'activité économique de la Sarthe redevient dynamique. Le sport fait partie des priorités municipales. Vous le voyez, Sablé est prêt à tout et s'est trouvée être un partenaire pour la promotion du développement du Volley Ball. Voici donc venu pour vous la fin de la préparation de la prochaine saison et je souhaite donc à tous les clubs plein succès pour cette nouvelle année, à la Ligue de continuer à se développer au profit des comités départementaux, des clubs. Le secteur associatif tire sa vitalité du bénévolat auquel je suis reconnaissant, car vous avez une part de responsabilité pour transmettre les valeurs de nos activités sportives. Pour cela les bénévoles sont valorisés comme il se doit. A Sablé vous serez toujours les bienvenus, vous serez ici chez vous, merci de m'avoir écouté.

Claude GANGLOFF :

Je vous remercie de nous accueillir sur ce site. Merci Monsieur le Maire.

Nous revenons au déroulement ordinaire de cette AG. Donc pour ce qui est de la technique, c'est bon. Passons à la sportive...

Nous avons le nombre de voix pour l'adoption du budget ?

Adopté à la majorité :

Pour : 227 voix

Contre : 17 voix (VERTOU, LE POULIGUEN, CHALLANS, HAUTE GOULAIN, LA RABATELLIERE)

Abstention : 19 voix (VIGNEUX DE BRETAGNE, RIAILLE, CLUB DETENTE 44)

Retour à la sportive : je vais laisser la parole à Jean Michel QUENTIN.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

En ce qui concerne la sportive, aujourd'hui, malgré mes interventions renouvelées encore hier après midi auprès de la fédération, la seule chose que je peux annoncer officiellement c'est que le Mans VB champion régional féminin et VBNA en garçons entrent en nationale 3, officieusement en féminin Léo Lagrange 2 monterait en N3 mais après, c'est le statu quo. Je ne sais pas et je ne saurai pas avant au moins une dizaine de jours, parce que les choses sont actuellement bloquées au niveau fédéral. La certitude que l'on a c'est que Léo Lagrange monte en N1F, que Nantes Rezé Métropole monte en N1M. Cela a été confirmé aux clubs. Je me suis permis de redemander à RUILLE si « oui » ou « non » ils voulaient monter, dans le cas où il y aurait une 2^{ème} montée. Si RUILLE refusait la montée, PREUX serait également sollicité : c'est une possibilité autorisée par la Commission Sportive Fédérale. Les descentes on les connaît, s'est sûr, mais les montées sont un point d'interrogation. On est dans l'impossibilité de construire un championnat régional qui tienne la route. Ce ne sont que des suppositions et je me suis bien gardé de présenter toutes ces possibilités. Je suis désolé d'aborder le problème de cette façon mais je ne peux pas m'engager en disant « vous aller monter ce qui entraîne telle descente » et revenir sur ma position dans 8 jours. Je pense que vous le comprendrez : il vaut mieux être patient pendant huit jours et ne pas faire n'importe quoi. Ce n'est pas très réjouissant, néanmoins les bulletins d'engagement vont être envoyés par la Ligue. Aujourd'hui cela ne vous empêche pas de vous engager, puisque que vous avez le classement sportif après pénalités - c'est celui ci que l'on prend en considération - mais ne me portez pas grief dans 8 jours si je vous dis « non, désolé vous ne repartez pas en R2 ». Je ne suis pas la partie garante, je fais en fonction de ce qu'on me donnera au niveau fédéral. C'est d'autant plus préoccupant pour les championnats départementaux qui découlent de nos championnats régionaux. Alors peut être qu'au 14 juillet nous aurons un embryon de championnat. Je le dis en plaisantant. Il nous faut en retour vos engagements pour le 20/22 juin pour que le 23, on puisse faire le point exact des gens qui ont répondu ou non, pour qu'on puisse les relancer, pour que lundi 25 au soir à la Commission Sportive, nous puissions travailler d'une façon positive. Parce que si nous n'avons pas les éléments je ne sais pas comment on pourra faire les calendriers provisoires et là vous saurez bien nous dire "Que fait la Ligue"? Toutes les saisons c'est la même histoire, on doit prendre le téléphone, relancer, pour ensuite entendre « non je ne me réengage pas », alors, même si vous ne vous réengagez pas, soyez sympas : retournez votre bulletin de non réengagement! Il faut qu'on ait quelque chose, parce qu'on entend des choses, on nous dit des choses au téléphone et on ne nous les confirme pas ou on nous les confirme par mail. Le mail c'est une chose, mais le courrier c'est obligatoire, j'y tiens. En ce qui concerne la sportive, je n'ai rien d'autre à dire. Nous allons passer aux vœux.

Claude GANGLOFF :

Page 64, vous avez les vœux : un vœu sur l'arbitrage. Et ensuite 3 vœux pour la sportive.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

1^{er} vœu sur l'arbitrage : suite aux remarques de certains clubs évoluant en R2 et aux besoins de la CRA, il serait opportun de proposer un second arbitre sur les rencontres de R2 masculine. C'est ce que j'ai abordé tout à l'heure, avec le souhait de former de jeunes arbitres. Vous l'adoptez ou vous le refusez. C'est la démocratie et nous appliquerons ce que vous déciderez. Alors Monsieur le Président, mettez aux voix !

Claude GANGLOFF :

Aucune intervention ?

Benoît BABU (Challans) :

Je voulais juste faire une petite remarque concernant l'arbitrage; Nous avons beaucoup de mal à avoir 2 arbitres sur un championnat de R1, 50 % des matchs se sont arbitrés avec 1 seul arbitre! Pour nous ce n'est pas possible. Donc sera t-il possible de passer à 2 arbitres en R2 ? C'est juste un constat.

Claude GANGLOFF :

Merci Challans.

Une dernière intervention, car on a déjà abordé cette question l'année dernière.

Riaillé :

Par rapport à l'arbitrage, est ce que au niveau de la R1 il y a besoin de 2 arbitres? Parce qu'il y a des matchs, c'est vraiment lent.

Christian RETAILLEAU (CD Ligue):

Il voulait dire que les filles s'appliquaient tellement à jouer bien, que cela ne nécessitait pas forcément qu'il y ait 2 arbitres pour juger leurs fautes.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

En ce qui concerne la R1, moi je ne partage pas cette idée, car si l'on ne met qu'un arbitre, on risque la chose suivante, c'est que sur certains matchs il n'y aura pas d'arbitre du tout. C'est un sentiment personnel.

Claude GANGLOFF :

Je pense que la discussion n'a pas trop changé depuis l'an dernier. Je propose de passer aux votes sur cette question. Je rappelle que s'il y a un souci de formation on a d'autres choses à proposer concernant l'arbitrage.

Riaillé :

On a un seul arbitre en R2F et c'est l'enjeu des matchs qui demande un 2^{ème} arbitre. Pour les matchs à enjeu (montée ou descente), mettre un seul arbitre plus ou moins expérimenté ça peut avoir de lourdes conséquences.

Eric VEILLET (Vice-Président, en charge de la CRA):

C'est encore plus compliqué d'intervenir au fur et à mesure que le championnat se déroule, que de faire des désignations établies en début de saison régulière et définitives.

Claude GANGLOFF :

L'idée est intéressante mais cela sera difficile à mettre en place.

Je vous propose de passer au vote. Qui est pour les 2 arbitres en R2 ? Vœu rejeté. Je vous remercie. Passons à la sportive "seniors".

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

Je n'ai pas fini au niveau arbitrage, j'ai quelques informations à donner, suite à l'AG fédérale de samedi dernier. Au niveau tarification, pour les indemnités d'arbitrage au niveau fédéral cela fait 4 € en plus par match. Pour les frais de déplacement je vous fais grâce des tarifs puisque je ne l'ai pas sur moi. En ce qui concerne la procédure des échelles de sanctions, l'année dernière il est apparu un feuillet sanction qui devait être remis par le 1^{er} arbitre au capitaine. Ce procédé a été revu et vous l'aurez en début de saison. Au niveau du décompte des points sur l'échelle des sanctions une modification a été adoptée en l'AG. Au sujet des fiches médicales - je pense que cela intéresse tout le monde - il y a suppression des fiches 1 et 2 remplacées par la fiche A, valable pour les seniors et les simples surclassements; la fiche B remplace les fiches 3 et 4, c'est à dire les doubles et les triples surclassements. Il y a une création de fiche pour la catégorie vétérans.

En ce qui concerne la sportive, une information qui a son importance, pour les clubs fédéraux surtout. Vous vous rappelez l'article 13G qui a fait circuler beaucoup de courriers, couler beaucoup de salive... La modification qui est apportée est que la mutation option VB donnée après le 31 décembre n'autorise plus le joueur à participer au championnat fédéral. La catégorie Espoir qui devait être supprimée la saison dernière est rétablie pour la saison 2007/2008.

De nouvelles dispositions en ce qui concerne les obligations de jeunes: concernant la régionale 1 féminine et masculine, il y a l'attribution de points pour valoriser les clubs qui interviennent auprès des jeunes. Au niveau R1, il faudra toujours 16 licenciés mais il faudra obtenir 70 points; en R2 il vous faudra toujours 10 licenciés et obtenir 40 points. Je vais vous donner la combinaison possible à suivre : les points sont attribués par catégorie et par équipe du même sexe que l'équipe concernée, excepté les poussins et les pupilles où la mixité est autorisée. Pour une équipe Minime 6x6 que ce soit au niveau départemental ou régional vous obtenez 60 points, 40 pour les Cadettes et Cadets, les Juniors et la catégorie Espoir. En Benjamins et Benjamines en 4x4 vous obtiendrez 30 points, pour les championnats en 3x3 ou 2x2 et en poussin(e)s et/ou pupilles vous obtiendrez 15 points. 60 points pour une école de volley agréée, avec un cahier des charges particulier : 12 licenciés minimum garçons ou filles et participant à 2 regroupements minimum, un animateur ou entraîneur "école de volley", etc. Cela vous sera donné en détail d'une façon très précise. Lorsque l'on double le nombre minimum de licenciés dans une des catégories et bien cela vous rapporte un bonus de 20 points. C'est à dire que, s'il vous faut 16 licenciés jeunes en R1 et que vous en avez 32, vous obtenez 20 points supplémentaires. Le but c'est que vous ameniez au minimum 1 équipe en 6x6. L'objectif, c'est les minimes mais si vous avez une équipe cadette pourquoi pas! La valorisation est importante.

Eric VEILLET :

Une question par rapport aux écoles agréées : qui agréé les écoles de volley ? D'après ce que j'ai pu lire, vous me démentirez si je me trompe, c'est le comité départemental ou l'assistant technique départemental, suite à une étude du dossier et une visite sur le terrain, pour savoir si elle correspond bien au cahier des charges.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

En ce qui concerne le fameux aménagement des championnats R2 féminin et masculin. C'est un projet adopté en AG la saison passée. Il y a eu des désistements en début de saison aussi bien en garçons qu'en filles, et on aura encore le même cas cette année puisque certains départements n'auront pas de champion départemental pour l'accession en R2. Si le nombre d'équipes engagées n'excède pas 25 ou 26, on envisagerait dès cette saison la création de 2 poules de 12 ou 13 au lieu de 3 poules de 9. On ne peut pas le faire sans votre consentement, donc je le soumetts au vote.

Claude GANGLOFF :

Sur cette proposition : on part sur le principe des 3 poules de 9 (principe de base), mais s'il n'y a que 24 ou 25 équipes engagées ou 26 maximum, avec la possibilité d'aller jusqu'à 2 poules de 12 ou 13 équipes. Passons au vote !

Pour : 262 voix

Abstention : 1 (CSLT LAVAL)

Adopté à la majorité. Merci pour ce vote.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

En ce qui concerne 2 cas spécifiques qu'il y a eu au cours de cette saison, il s'est avéré qu'en fin de championnat en région 1 masculin et féminin, 2 clubs ne se sont pas déplacés pour l'avant ou la dernière journée parce que les déplacements qui étaient engendrés revenaient plus cher que le forfait appliqué au niveau Ligue. C'est frustrant pour l'équipe qui reçoit, parce qu'elle a fait le déplacement lors du match aller : c'est donc un manque de courtoisie. Pour éviter cette situation on a proposé la chose suivante : en cas de forfait lors des 2 dernières journées de championnat : amende de 200 € par journée avec une amende supplémentaire correspondant à la moitié des frais de déplacement estimés par la commission régionale sportive. Cette amende supplémentaire sera reversée par moitié au club qui s'est déplacé au match aller. C'est aussi simple que cela et c'est ce qui est appliqué en nationale 3. C'est mis aux voix.

Claude GANGLOFF :

Tout le monde a bien compris l'importance de ce vœu, pour éviter de voir les fins de championnat s'effiloche et de voir les matchs faussés dans les résultats. Qui est contre la proposition de la Sportive concernant ces forfaits ? Personne. Adopté à l'unanimité.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

Je vous remercie. Une dernière chose, toujours dans le même état d'esprit; C'est quelque chose qu'on a rencontré cette année. Quand on n'est pas concerné, on ne dit rien, mais quand on est concerné subitement on réagit. Alors il faut mettre des gardes fous. Jadis on demandait aux clubs de jouer obligatoirement la dernière journée de championnat le dimanche après-midi tous ensemble à la même heure. On est conscient que les salles municipales ne sont pas octroyées qu'au Volley Ball. Ce que l'on souhaite c'est obliger de jouer tous les matchs de la dernière journée au cours du même week-end, aucun report de match n'étant autorisé au delà de cette dernière journée. C'est à dire que l'on pourra avancer le match mais pas le reculer au delà de la dernière journée. Je pense que c'est bien pour tout le monde.

Christian RETAILLEAU (CD Ligue, sportive jeunes) :

Mon idée c'était d'imposer que la dernière journée soit effectivement la dernière journée, ni reculée, ni avancée. On a eu le cas de figure cette année puisqu'il y a eu un match reporté, dont le report était demandé en janvier. C'est vrai qu'on était loin de penser qu'en janvier cela pouvait porter à conséquence. En fait le maintien d'une équipe s'est joué à l'issue de ce match là. Mon idée suite à notre discussion c'était d'imposer que la dernière journée se déroule lors du dernier week-end, sans pouvoir non plus l'avancer, car si on l'avance on va se retrouver un peu dans le même cas de figure, mais dans l'autre sens.

Claude GANGLOFF :

Nous proposons de mettre au vote ce vœu tel qu'il a été rédigé par Jean Michel. Donc nous sommes bien d'accord, vous ne pourrez pas avancer ni reporter le match.

Benoît BABU (Challans) :

Il y a comme même une journée de rattrapage après la dernière journée.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

Cela ne se produira plus jamais.

Benoît BABU (Challans) :

Donc il n'y aura plus de journée de rattrapage après la dernière journée. Donc on devra finir automatiquement ...

Claude GANGLOFF :

Les rattrapages seront avant.

Franck DERRAY (La Baule) :

Si avec cette mesure on veut éviter les magouilles, on est d'accord. Mais si on veut vraiment éviter les magouilles il y a une seule solution, c'est tout le monde à la même heure. Parce qu'il suffit qu'il y ait un match qui se joue le samedi, l'autre le dimanche, là il y a une magouille possible. On est entrain de rajouter une contrainte qui ne sert à rien.

Eric VEILLET :

C'est pas de magouille dont on voulait parler Franck, c'est uniquement pour maintenir le déroulement sportif le plus sain et le plus normal jusqu'au bout. Mais je ne crois pas qu'il y ait eu de magouilles évoquées à ce niveau là.

Claude GANGLOFF :

Dans l'absolu Franck tu as raison entre le samedi et le dimanche il peut se passer des choses, maintenant c'est peut être mieux déjà de commencer par cela et on verra après s'il y a encore des soucis.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

Je vous promets qu'il n'y aura pas de journées de rattrapage au delà de la dernière journée. Comme ça la chose sera conclue et on ne pourra plus prétendre quoi que ce soit.

Claude GANGLOFF :

Donc nous passons au vote du vœu, tel qu'il est rédigé : obligation de jouer la dernière journée de championnat le même week-end.

Club X:

Pour la R1 et R2?

Claude GANGLOFF :

Oui pour la R1 et La R2!

Contre : CHATEAU DU LOIR, ACVB ST NAZAIRE, ST LEGER SOUS CHOLET, LAIGNE, BEAUPREAU, EVRON, RIAILLE, GESTE, BRIOLLAY

Abstention : LA BAULE, ENTRAMMES, CHATEAU GONTIER, MAYENNE, CHALLANS, AIZENAY, L'HUISSERIE, LAC DE MAINE, ENOA, LA FERTE BERNARD, RUILLE, LA CHAPELLE ST AUBIN, MAREUIL, ST LAURENT DU MOTTAY, CLST LAVAL, VIGNEUX DE BRETAGNE, SLTV, LONGUE, AMBRIERES LES VALLEES, ANDOUILLE, MOULAY.

Pour : 192 voix

Avant de passer au vœux "statuts et règlements", je vous rappelle que vous avez un questionnaire à retourner pour aujourd'hui, transmis par le CREPS pays de la Loire, concernant la mise en place d'une nouvelle formation, dont va vous parler Michel.

MICHEL LEVI DI LEON :

Le CREPS de Nantes et la DRJS vont mettre en place un brevet professionnel "sport-co". Vous le savez peut être, pour encadrer du sport il faut avoir des diplômes homologués. Jusque là le diplôme roi était le Brevet d'Etat d'Educateur Sportif. Ce brevet n'existera plus : il va être remplacé par 2 diplômes, le brevet professionnel et le diplôme d'état. Donc l'année prochaine vers janvier il va y avoir l'ouverture d'une promotion de formation qui concerne un brevet professionnel "sport co" qui sera composé de 6 disciplines et ouvert à l'activité volley ball. Je vous invite à remplir ce questionnaire, si vous l'avez à proximité, et à me le remettre. Actuellement on a 7 retours ce qui fait à peu près 3% de retour. C'est peut être que vous n'avez pas eu le temps de rendre à l'accueil. On a des formulaires vierges à vous donner. Je vous invite bien sûr à nous les retourner au plus vite. On en a besoin par rapport au bassin de pratique professionnelle.

Gildas LEUGE MAILLET (CD85) :

Quel est le public concerné?

MICHEL LEVI DI LEON :

Ce sont les clubs sollicités.

Claude GANGLOFF :

Merci Michel. Il nous reste 2 points à voir avant de donner la parole à nos invités et d'aborder les choses plus festives. Premièrement, on a reçu des vœux des clubs concernant la réorganisation des compétitions jeunes. Il y a des discussions en cours.

Vincent DUCASSE:

Suite au vœu du VBNA par rapport à l'équipe technique régionale, qui fonctionne, je propose de réunir les ATD, le CTS, les élus de la Technique, la sportive jeunes, auxquels s'ajouteraient les clubs volontaires. Cela correspond aussi au vœu de PREUX par rapport au bilan des championnats minimes 4x4. Cela concerne aussi le baby volley et les formules de jeux dans toutes les catégories. Pour la saison prochaine cette réunion commune CRT-CRSJ ouverte aurait pour but de réfléchir et faire des propositions par rapport à l'ensemble des championnats de jeunes, baby...

Claude GANGLOFF :

J'agréé à la proposition de Vincent DUCASSE, bien évidemment. Dernière intervention sur ce thème?

Pascal CHARAUD (Riaillé) :

Par rapport aux cadets régionaux 6x6, il y a eu un forfait général du MANS donc la poule s'est retrouvée à 5, j'aurais aimé qu'il y ait une autre équipe repêchée dans les départements pour que l'on puisse finir le championnat à 6.

Claude GANGLOFF :

Tout à fait d'accord avec toi.

Eric VEILLET :

On avait une réunion sportive jeune au mois de décembre. On a mis en place les championnats pour la seconde phase. On a buté sur les cadets, puisque depuis quelques années déjà au moins 4 de nos 5 comités, faute d'équipes en nombre suffisant, doivent par solidarité se serrer les coudes et envisager des championnats départementaux qui s'avèrent être des championnats interdépartementaux, rassemblant des équipes de 2, 3 voire parfois de 4 départements. On a donc fait le point à l'issue de la 1^{ère} phase des championnats départementaux. Pour les cadets, on avait dégagé - comme on l'avait convenu au départ - 6 équipes pour la 2nd phase régionale. Il n'en restait que très peu dans certains départements pour faire une 2nd phase départementale. L'idée nous est venue - et nous l'avons partagé avec les élus des commissions sportives des 5 départements - de faire 2 poules interdépartementales pour l'ensemble des équipes restantes, de manière à mutualiser les équipes pour les 5 départements et de ne laisser personne tout seul dans son coin. Laisser des départements avec une équipe ou 2 équipes cela ne nous paraissait pas supportable. On s'est dit qu'on pouvait tout mutualiser de manière à faire des championnats intéressants pour tout le monde. C'est vrai que ce n'est pas quelque chose que l'on avait annoncé clairement en début de saison. C'est vrai qu'on a sûrement surpris un certain nombre de comités ou de clubs en proposant cette solution. C'est vrai qu'on s'y est probablement mal pris. On essaiera d'en tirer des conclusions et puis de s'y prendre autrement par la suite. Ce qui paraît être important à dire quand même, c'est que dans certaines catégories jeunes et dans certains de nos départements, il faut qu'on soit bien conscient de la réalité. On ne peut pas laisser des départements tout seuls à l'abandon. Je crois qu'on les condamne à ne plus exister dans certaines catégories ça me paraît important qu'on fasse apparaître cette notion de solidarité, quitte parfois à faire un effort en termes de déplacement. Je prendrai en exemple l'Ile d'Yeu pour la Vendée. Si au niveau du département de la Vendée on n'avait pas intégré l'Ile d'Yeu, avec tous les efforts des clubs, que ce soit en jeunes ou en seniors, pour les faire participer dignement au championnat, c'est un club qui n'existerait plus. Je pense qu'ils ont droit d'exister comme n'importe lequel d'entre nous.

Claude GANGLOFF :

Merci Eric.

Place à un vœu que vous n'avez pas dans vos documents et qui découle de l'assemblée générale fédérale, concernant les mutations. Non seulement les tarifs des mutations ont changé, on en a parlé, mais les textes et les documents officiels sur les mutations ont également changé. Donc sans entrer dans les détails de ce qui a été modifié au niveau du système des mutations fédérales, je voudrais insister sur un document qui vous a été remis intitulé « avis aux clubs » et qui concerne en particulier le cas suivant : en cas de refus d'une mutation hors période d'un joueur par le club quitté, au niveau fédéral, le joueur concerné ne pourra plus jouer en championnat fédéral, mais il peut être autorisé à jouer en régionale, même s'il y a un refus du club quitté. Autrement dit en ce qui concerne la Ligue,

nous allons mettre en place le même système : nous ne pourrions pas être plus sévères que la fédération sur ce plan. Donc si le club quitté refusait la mutation hors période d'un joueur en régionale, donc après le 1^{er} juillet, parce que la licence n'est pas payée, parce que l'équipement n'a pas été rendu, etc. ce joueur serait autorisé à évoluer dans le nouveau club mais au seul niveau départemental. Je récapitule le vœu. La situation qui ne change pas est la suivante : premièrement, si la demande de mutation, envoi du volet 1, est effective lors de la période normale de validation (1^{er} au 30 juin), le joueur obtiendra une licence mutation lui permettant de participer aux compétitions "tous niveaux" avec le groupement sportif recevant dès réception du dossier complet à la Ligue, avec délivrance de la date de qualification. Deuxièmement, si la démarche de mutation est effectuée pendant la période exceptionnelle (entre le 1^{er} juillet et 31 mai), le joueur obtiendra après homologation de la Ligue et de la CRS :

a) une licence mutation avec l'accord du club quitté dès réception du dossier complet à la Ligue, avec délivrance de la date de qualification.

b) une licence mutation sans réponse du club quitté, dans les 30 jours.

c) une licence départementale si opposition du club quitté.

(Echange entre les personnes)

Claude GANGLOFF :

Ecoute Norbert, tu nous rédiges quelque chose si tu veux, ce sera sans doute plus précis et on pourra gagner du temps.

Qui est contre : REZE, VBNA, CHERE, SNVBA, MAMERS, LES LANDES GENUSSON.

Abstention : RIAILLE, GESTE, LE POULIGUEN, ST LEGER SOUS CHOLET, BRIOLLAY. Vœu adopté.

Il reste encore des vœux de clubs.

Hélène GABORIAU (St- Macaire) :

Je regardais dans les documents : il y a le texte « en cas de non réengagement de vos équipes en championnat départemental ».

Claude GANGLOFF :

Sur le réengagement, aujourd'hui si, un club est dissous, s'il n'a plus de section féminine ou masculine officielle, il y a des possibilités de transformer des mutations en licences ordinaires, à condition de transmettre l'information et le PV de décision à la Ligue avant le 1^{er} novembre. Ce qui a été introduit dans les statuts et règlements de l'AG fédérale, c'est la possibilité suivante : si un club ne réengage pas d'équipe en septembre (par exemple de régionale 2 masculine) et s'il n'a aucune équipe jeune masculine, ni en départemental, ni en régional, alors les joueurs sont laissés libres de muter pour un autre club dans une section masculine, sans être considérés comme des joueurs mutés. Cela va dans le sens d'une aide aux petits clubs. Il n'y a plus d'obligation de dissolution de section masculine ou féminine pour entériner cette transformation, mais il faut en informer la Ligue avant le 1^{er} novembre.

(Echange entre différentes personnes)

Hélène GABORIAU (St- Macaire) :

Je dis d'accord. Mais si on a un petit club et qu'on a pas de quoi faire une équipe cadets, mais qu'on veut garder les licenciés dans le club et qu'après on perd 2 joueurs pour jouer en équipe de France dans un autre club, est-ce que là on peut prétendre aussi pour les mutations à ne pas payer?

Claude GANGLOFF :

Regroupement de licenciés!

Hélène GABORIAU (St- Macaire) :

Il n'y aura pas d'équipe engagée dans le club.

Claude GANGLOFF :

Regroupement de licenciés!

Hélène GABORIAU (St- Macaire) :

Mais on peut comme même avoir des licenciés.

Claude GANGLOFF :

Tu gardes tes licenciés et tu fais un regroupement.

Hélène GABORIAU (St- Macaire) :

Je voulais que les choses soient claires, merci.

Claude GANGLOFF :

On revient aux vœux des clubs. PREUX : concernant les championnats minimes 4x4, en jouant les 2 matchs l'un après l'autre, sur un terrain plus grand. Je pense que c'est à discuter dans les commissions Sportive et Technique. Les Herbiers : bonus aux clubs assurant plus d'arbitrage, c'est un vœu un peu général et imprécis. Si le club des Herbiers veut bien préciser.

Christian RETAILLEAU (Les Herbiers):

Sans avoir fait le décompte, dans certains départements il y a des clubs qui ont plus d'arbitres et d'autres qui en ont moins. Certains ont plus d'arbitres que leurs obligations, d'autre en ont moins. Pour mon club, les HERBIERS, je sais que l'on a arbitré largement plus que les besoins de nos équipes en championnat régional et je sais qu'il y a d'autres clubs qui arbitrent largement moins que leurs obligations par rapport à leurs équipes en régional. C'est une situation qui est assez inconfortable. Quand on a vu tout à l'heure le tarif des amendes financières il y a un point qu'on n'aborde jamais, car on a un peu peur de prendre le taureau par les cornes, c'est le non respect du quota arbitral. Regardez le montant de l'amende : elle est quand même sacrément salée. Je ne veux enfoncer ni dévaloriser personne, ce n'est pas le souci. Mais à une époque où l'on fait des efforts surtout au niveau des jeunes, je pense qu'il ne faut pas non plus oublier la formation et l'obligation des arbitres. Il ne faut pas hésiter pas à bonifier les clubs qui font des efforts plus que d'autres, quitte à créer un "avoir": par exemple, si pendant 5 ans on arbitre plus qu'il ne le faut, on pourrait tolérer qu'une 6^{ème} ou 7^{ème} saison on soit en difficultés et en dessous du quota.

Claude GANGLOFF :

Ce vœu n'étant pas rédigé, on va donc le laisser de côté pour l'instant, mais je souhaite que la commission d'arbitrage réfléchisse à la question et intègre cette réflexion pour l'an prochain.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

Il y a eu un projet qui a été fait par un monsieur du 53 que je respecte en qualité de travailleur. Aujourd'hui ce projet on n'a pas le droit de le rejeter, on doit l'expliciter. Je tiens à ce que ce vœu soit travaillé, parce que ce qu'il dit est vrai. Je côtoie les salles tous les week-ends, et quand on voit que certains clubs absorbent 5 fois 2 arbitres par week-end et qu'ils n'en rendent pas 3 par week-end, quelquefois c'est quand même désolant. Cela s'adresse aussi bien à des clubs régionaux 1 et 2 que nationaux. Là ça devient grave, parce que moi j'ai toujours soutenu le même principe : ce que l'on absorbe on doit au moins le restituer! Aujourd'hui on est loin d'avoir cette situation. Le projet est sous le coude et il sera discuté en CRA pour le voter la saison prochaine.

Claude GANGLOFF :

Je vous propose donc de le renvoyer à l'an prochain, avec un travail effectif de la commission d'arbitrage. Autre vœu des Herbiers : le système du barème des obligations. Il a été intégré au niveau des devoirs d'accueil et de formation des clubs.

Vœux du VBNA : un meilleur fonctionnement de l'équipe technique régional (déjà abordé) et envoi fin décembre du calendrier jeune provisoire de 2^{ème} phase: c'est quelque chose que l'on va faire, puisqu'il y a eu quelques soucis l'an dernier. Ce sera à voir avec la commission sportive jeune.

Ensuite on a les vœux du MANS, concernant un système de barrages pour les montées et descentes, proposition qui a été rejetée par la commission sportive. Jean Michel, si tu veux bien prendre la parole.

Jean Michel QUENTIN (Vice-président, Sportive):

Même si certaines personnes le jugeaient intéressant. Néanmoins, par rapport au vécu des saisons précédentes, on remettait en route un championnat à 2 niveaux. Alors je crois que tout le monde en a soupé largement et gérer ce genre de choses n'est pas évident, déjà au niveau de la mise en place des calendriers. Effectivement cela n'a pas été retenu.

Claude GANGLOFF :

On va terminer l'ordre du jour avec l'élection des délégués à l'AG fédérale. Nous aurons une prochaine AG extraordinaire en janvier celle ci sera précédée par les Etats Généraux du volley ball. A ces AG extraordinaire ou ordinaire, nous avons droit à 3 délégués titulaires et 3 suppléants à désigner maintenant. Pour ma part, je suis candidat pour faire partie de cette délégation pour les prochaines AG, il y a aussi Jean-Michel QUENTIN et Vincent DUCASSE. D'autres candidatures? 2 candidats : Monique BERNARD, Christian RETAILLEAU. Pour ma part, en tant que président de Ligue, je souhaite rejoindre les titulaires.

On va voter à bulletins secrets. Pendant ce temps, nous allons vous parler de la Fédération. Je donnerai ensuite la parole au Directeur Régional Jeunesse et Sport, Michel THOMAS.

Donc pour le vote, vous avez retenu les noms des candidats : Monique BERNARD, Christian RETAILLEAU, Jean-Michel QUENTIN, Vincent DUCASSE et Claude GANGLOFF.

C'est l'AG de Ligue qui désigne les titulaires et les suppléants, on procède à un vote, les 3 premiers élus sont titulaires et les 3 derniers suppléants. Cela fait 3 noms sur la liste.

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB, membre du Comité Directeur de la Ligue):

Je me permets d'intervenir en tant que membre du Comité Directeur. Cette procédure est importante puisque l'année prochaine, il y a eu un rappel à l'ordre de quelques ligues et si cette procédure n'est pas respectée, les Ligues qui ne l'auront pas respectée ne pourront pas voter.

Christian RETAILLEAU :

Sur votre bulletin de vote il faut que vous mettiez 3 noms maximum, après nous ferons le dépouillement, les 3 premiers seront titulaires, les 2 derniers suppléants. Les délégués qui sont élus dans le cadre actuel des statuts de la FEDE sont des délégués des clubs de la Ligue. Le Président de la Ligue peut y participer ainsi que les présidents de commissions, mais ce sont des délégués représentant les clubs. Les 5 personnes peuvent se rendre à l'AG. C'est bien aussi d'avoir 5 noms, car quand un titulaire est absent pour maladie ou une autre raison, on peut le remplacer par un suppléant.

(échanges divers inaudibles et début du décompte des voix)

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB, membre du Comité Directeur de la Ligue):

Attendez, je vous propose autre chose. Je vais vous faire le compte rendu par rapport de l'AG fédérale. Pendant ce temps vous passez à 2 dans les rangs, vous voyez chaque personne, chaque club, il vous dit quel club il représente, puis vous leur donnez les bulletins, et pendant ce temps là cela permet aux autres d'écouter ce qui se dit.

Claude GANGLOFF :

Je donne donc la parole au secrétaire général de la Fédération, pendant le déroulement du vote.

Daniel MURAIL (Secrétaire Général de la FFVB):

Je vais d'abord répondre à quelques questions qui ont été évoquées auparavant. Premièrement le problème de la désignation des équipes qui montent ou descendent en N1, N2 et N3. Actuellement, il y a 2 clubs en N1, 1 en féminin et 1 club en masculin, qui ont engagé des recours juridiques parce que ces 2 clubs ont joué avec les textes. Actuellement, il y a un recours juridique et le recours est suspensif de la décision : tant que la décision n'a pas été rendue nous ne pouvons pas faire apparaître la liste officielle des clubs. Si nous le faisons, nous nous mettrions en tort par rapport à une décision qui donnerait forcément raison aux clubs. Actuellement, nous sommes dans cette procédure là. Je suis bien placé pour savoir ce qui va se dire et quand cela va se dérouler. Je pense que lundi ou mardi nous serons en mesure de donner la liste officielle des clubs participant aux championnats fédéraux.

2^{ème} point : par rapport aux affiliations des clubs au niveau informatique. Quand vous allez déclarer votre affiliation, celle ci sera informatisée, comme pour les licences. Dans les deux cas on a mis en place un système de validation "double écran" : une fois que vous aurez affilié votre club, vous en ferez un tirage papier et vous le signerez pour l'envoyer ensuite à la Ligue. Plus besoin de remplir un dossier au niveau de la Ligue.

(...)

(fin de la dernière cassette)